

Rapport d'analyse : questionnaires sur l'impact socio-économique des actions réalisées dans le cadre du projet LIFE Biocorridors

Projet LIFE Biocorridors
LIFE 14 NAT/FR/000290
Rapport final – Février 2020



M. Fettig William – Directeur Projet
06 13 26 61 74
william.fettig@orchis-be.com

8 rue des Multipliants
34000 Montpellier
Tél. 09 72 27 38 23
Mail : contact@orchis-be.com
Tél. 09 72 27 38 23



Biosphärenreservat
Pfälzerwald
Nordvogesen



Commanditaire :

Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord (SYCOPARC)

Maison du Parc
21, rue du château – BP 24
67290 La Petite-Pierre
Tél. : 03.88.01.49.59

Courriel : contact@parc-vosges-nord.fr

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| TABLE DES MATIERES..... | 3 |
| CHAPITRE I : INTRODUCTION..... | 5 |
| I. CONTEXTE | 5 |
| II. SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE..... | 6 |
| II.1 - Déroulement de l'étude..... | 6 |
| II.2 - Objectifs | 6 |
| II.3 - Synthèse des résultats..... | 7 |
| III. DEFINITIONS | 8 |
| IV. SIGLES & ABBREVIATIONS | 9 |
| CHAPITRE II : PRESENTATION DE L'ENQUETE REALISEE | 10 |
| I. RESUME TECHNIQUE - DIFFUSION | 10 |
| II. ANALYSE DES REpondANTS AU QUESTIONNAIRE..... | 10 |
| II.1 - Diffusion et nombre de réponses | 10 |
| II.2 - Synthèse des réponses disponibles | 10 |
| III. LES REpondANTS AU QUESTIONNAIRE | 11 |
| III.1 - Le public cible | 11 |
| III.2 - Présentation des répondants au questionnaire | 11 |
| III.3 - Les principales actions menées par les répondants | 12 |
| CHAPITRE III : ANALYSE DES RESULTATS | 14 |
| I. MOYENS DEVELOPPES, EMPLOIS MOBILISES ET CREATION D'EMPLOIS..... | 14 |
| I.1 - Les emplois mobilisés par la réalisation du projet : pilotage de l'opération, réalisation des actions et activités connexes | 14 |
| I.2 - Moyens déployés par les partenaires..... | 15 |
| I.3 - Compétence des personnes mobilisées pour la réalisation du projet | 15 |
| Remarque : | 15 |
| II. ECONOMIE | 16 |
| II.1 - Impact économique pour les bénéficiaires | 16 |
| II.2 - Impact économique pour les partenaires..... | 17 |
| III. IMPLICATION DANS LE PROJET, DEMOCRATIE & PARTICIPATION | 18 |
| III.1 - Motivations des partenaires à participer au projet..... | 18 |
| III.2 - Principaux défis rencontrés par les partenaires..... | 18 |
| III.3 - Mise en place des mesures de suivi des actions par les partenaires..... | 19 |
| III.4 - Implication dans le projet - Bénéficiaires | 20 |
| IV. INNOVATION, RECHERCHE & DEVELOPPEMENT..... | 21 |
| V. ECOSYSTEME DES ACTEURS ET COOPERATION | 22 |
| V.1 - Conventions signées par les bénéficiaires | 22 |
| V.2 - Coopérations entre acteurs | 22 |
| V.3 - Coopération transfrontalière | 25 |
| VI. CONNAISSANCE, RESULTATS & EFFICACITE DES ACTIONS | 29 |
| VI.1 - Connaissance des actions menées et impacts sur les usages - Bénéficiaires | 29 |
| VI.2 - Avez-vous entendu ou fait partie d'un conflit | 30 |
| VII. COMMUNICATION | 31 |
| VII.1 - Participation à des événements – Bénéficiaires..... | 31 |
| VII.2 - Communication autour du projet..... | 32 |
| VII.3 - Impacts de la communication..... | 32 |
| VIII. L'IMPACT DU PROJET LIFE BIOCORRIDORS..... | 33 |
| VIII.1 - La contribution du projet | 33 |
| VIII.2 - Réserve de Biosphère Transfrontalière et activités de loisirs – Bénéficiaires | 34 |
| VIII.3 - Impacts sur les communes – Bénéficiaires..... | 35 |
| VIII.4 - Avantages & inconvénients du projet – Bénéficiaires | 35 |
| VIII.5 - Satisfaction du projet..... | 36 |
| VIII.6 - Commentaires libres & appréciations globales | 37 |
| CONCLUSION | 38 |

Chapitre I : Introduction

I. Contexte

Le projet transfrontalier LIFE Biocorridors a pour objectif **d'améliorer les corridors écologiques sur le territoire de la Réserve de Biosphère Transfrontalière (RBT) des Vosges du Nord - Pfälzerwald**. Initié depuis 2016, il est mené conjointement par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et le Biosphärenreservat Pfälzerwald (Allemagne). Ce projet de coopération franco-allemande d'un budget de 3.6 millions d'Euros est financé à 60 % par l'Europe (Commission Européenne).

Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'étude menée en 2012 par le SYCOPARC sur les réseaux écologiques transfrontaliers et il répond à l'un des objectifs de la Charte du PNRVN « Objectif : M 1.3.1 : Préserver et développer les continuités écologiques ». Le projet vise à rétablir et améliorer les corridors écologiques **en milieux forestier, ouvert et aquatique**. Pour y parvenir, plusieurs actions de protection et de restauration écologique ont été mises en œuvre :

- **En forêt** : la création d'un réseau d'îlots de sénescence (50 ha), la restauration de ripisylve (4 km) et la diversification de peuplements de résineux par la plantation de feuillus (6 ha)
- **En milieu ouvert** : la plantation de haies champêtres en zones agricoles (6 km), de vergers (20 ha de vergers et 800 arbres fruitiers) et la restauration de biotopes remarquables (20 ha prairies maigres)
- **En milieu aquatique et humide** : la restauration de la continuité écologique des cours d'eau (10 chantiers prévus), l'acquisition foncière de zones humides (5 ha) et la mise en défens de cours d'eau (6 km).

Le rétablissement des corridors écologiques est reconnu comme essentiel à la sauvegarde de la biodiversité. En effet, les corridors écologiques assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

La réalisation des actions du projet LIFE Biocorridors impacte à plusieurs niveaux l'économie locale et la population. L'objectif de cette étude consiste à évaluer les bénéfices apportés par la réalisation des actions de restauration écologique sur l'économie locale (création d'emplois, développement économique...) et les populations (qualité de vie des habitants, dynamique locale...)

Cette première partie d'étude a consisté à la réalisation d'une enquête auprès des partenaires et bénéficiaires du projet couvrant l'ensemble du territoire. Elle vise à recueillir « l'avis » des personnes interrogées sur l'impact socio-économique des actions menées dans le cadre du projet LIFE Biocorridors.

Note : l'analyse des résultats de cette enquête ne reflète, par principe, qu'exclusivement les avis des personnes ayant répondues.

II. Synthèse de l'étude

II.1 - Déroulement de l'étude

Afin d'étudier l'impact socio-économique des actions réalisées dans le cadre du projet LIFE Biocorridors, un questionnaire en ligne a été diffusé du 04/09/2019 au 15/11/2019 auprès de 115 bénéficiaires et 115 partenaires du projet.

Ce questionnaire a été organisé afin d'étudier:

- les moyens mobilisés par le projet, en termes de connaissances, techniques, humains et financiers, afin d'évaluer dans quelle mesure la réalisation du projet a été facilitée ou a permis de développer de « nouveaux moyens »
- les incidences économiques directes et indirectes du projet
- l'implication des sondés dans la réalisation du projet, également en termes de démocratie, afin d'étudier les processus de participation et d'engagement, les défis rencontrés, les attentes et le devenir dans le temps des actions réalisées en termes de ressources techniques et humaines
- la recherche et le développement initié par le projet, afin d'analyser dans quelle mesure ce projet s'inscrit dans une démarche d'innovation
- les impacts des réalisations du projet sur les services écosystémiques de la RBT: cette partie a été réalisée pour le compte de l'étude sur la restauration des services écosystémiques menées par le bureau d'études Ecodécision et n'est pas présentée dans ce rapport
- les coopérations existantes, réalisées et développées afin d'observer comment fonctionne l'écosystème des acteurs du projet, les limites et attentes pour la réalisation des actions, de l'échelle locale à la coopération transfrontalière
- l'état des connaissances sur le contenu des actions réalisées par les partenaires et bénéficiaires, dans l'objectif de connaître le processus et les limites pour atteindre les résultats du projet
- l'efficacité de la communication autour du projet, afin d'observer comment le projet s'est fait connaître et a été perçu par la population
- l'impact du projet LIFE Biocorridors en termes d'avantages et inconvénients d'un point de vue socio-économique

Deux questionnaires spécifiques ont été adressés aux bénéficiaires d'une part et aux partenaires d'autre part, ce qui a permis d'évaluer les impacts socio-économiques du projet sur le territoire de la RBT et de formuler des préconisations pour la phase après-projet.

II.2 - Objectifs

L'objectif de cette étude est d'observer les évolutions de comportement et les impacts socioéconomiques locaux suite à la mise en place des actions du projet LIFE Biocorridors sur le territoire de la RBT des Vosges du Nord-Pfälzerwald. Cette enquête a été conduite auprès des bénéficiaires et partenaires concernés ou impliqués dans la mise en œuvre de ces actions. Elle permet notamment de sonder les incidences économiques, les processus, avantages, inconvénients et limites du projet, **dans l'objectif de repérer les blocages et les points forts du projet afin de proposer des solutions d'amélioration sur la méthode de mise en œuvre et de pérenniser les actions réalisées.**

II.3 - Synthèse des résultats

De manière générale, les bénéficiaires et les partenaires du projet sont satisfaits du projet (83% pour les bénéficiaires et 94% pour les partenaires).

En effet, les actions réalisées ont permis de valoriser les territoires d'un point de vue économique, des usages et de l'environnement. De même, les coopérations qui ont été mobilisées ont permis de recréer une nouvelle dynamique territoriale (valoriser des zones généralement délaissées ou abandonnées), de renforcer les liens entre acteurs et usagers, de sensibiliser et mobiliser les populations aux enjeux de la biodiversité.

Pour ce qui est de la mise en œuvre concrète des actions du projet, les bénéficiaires et les partenaires soulèvent que la réalisation des actions du projet a parfois été confrontée à des problèmes d'incohérences entre l'organisation théorique des actions et la réalité du terrain. De même, la réalisation des actions est de manière générale perçue comme chronophage par les différentes personnes impliquées. Il faut souligner que si la mise en œuvre du projet n'a pas créé de véritable développement économique (création d'emplois, valorisation financière, création de nouvelles filières...), les personnes interrogées sont très impliquées dans la mise en œuvre des actions et le font savoir.

Il faut noter que les bénéficiaires souhaitent davantage d'implication participative, démocratique et citoyenne, et une implication accrue dans la mise en œuvre d'actions « concrètes » sur leur territoire. Ils considèrent que les enjeux du développement durable sont aussi socio-économiques. Si le projet n'impacte pas de manière notable les usages et pratiques du terrain existants, il n'est pas perçu comme un frein aux activités touristiques, ni à la mise en place d'activités de loisirs. Les populations sont très favorables à l'idée de mettre à disposition des parcelles pour la réalisation du projet et considèrent que la signature d'une convention permet de pérenniser les actions mises en œuvre.

Enfin, l'analyse des résultats montrent que les interactions entre territoires restent à renforcer : davantage de projets à concrétiser et à inter-interconnecter entre eux (à l'échelle transfrontalière et au sein même des territoires du PNRVN et du BR-PW). De manière générale, les actions mises en œuvre dans le cadre du projet LIFE Biocorridors s'insèrent dans une véritable dynamique territoriale, de développement des outils et connaissances sur les enjeux transfrontaliers et génèrent un souhait véritable de voir des résultats perceptibles et une intensification des actions menées – localement et à l'échelle du territoire transfrontalier.

III. Définitions

Le projet : fait référence à l'ensemble des actions réalisées dans le cadre du projet LIFE Biocorridors, qui vise à la restauration des continuités écologiques à l'échelle de la Réserve de Biosphère Transfrontalière des Vosges du Nord – Pfälzerwald.

Les actions : dans le cadre de la réalisation du projet LIFE Biocorridors, un total de 26 actions ont été menées. Pour la réalisation de l'enquête auprès des Partenaires et des Bénéficiaires, les actions concrètes de conservation / restauration suivantes ont été spécifiquement étudiées (actions C)

| Milieu | Code | Actions |
|-----------|----------|---|
| | A | Actions préparatoires, élaboration des plans de gestion et/ou des plans d'action |
| | A1 | Etudes préparatoires aux actions de restauration des cours d'eau |
| | A2 | Etude prospective sur les capacités de dispersion du Lucane cerf-volant au sein de la forêt |
| | A3 | Recensement des sites de nidification du Pic Noir |
| | B | Achat / Location foncières et/ou compensation financière pour droits d'usages |
| Forestier | B1 | Création d'un réseau de refuges forestiers (îlots de sénescence) |
| Aquatique | B2 | Acquisition foncière de milieux humides |
| | C | Actions concrètes de conservation |
| | C1 | Restauration de corridors écologiques en milieu forestier |
| Forestier | C1-A | Diversification des zones enrésinées par la plantation de feuillus |
| Forestier | C1-B | Restauration de la ripisylve naturelle en bordure de cours d'eau |
| | C2 | Restauration de corridors écologiques en milieu ouvert |
| Ouvert | C2-A | Plantation de haies en milieu agricole |
| Ouvert | C2-B | Restauration de biotopes remarquables : prairies maigres et humides |
| | C3 | Restauration de zones de refuges pour les espèces en milieu ouvert |
| Ouvert | C3-A | Restauration de vergers |
| Ouvert | C3-B | Plantation d'arbres fruitiers |
| Aquatique | C4 | Restauration de la continuité hydraulique |
| Aquatique | C5 | Mise en place de clôtures et d'abreuvoirs au long des cours d'eau dégradés par le pâturage |
| | D | Suivi de l'impact des actions du projet |
| | D1 | Evaluation des impacts des actions du projet |
| | D2 | Evaluation des impacts socio-économiques |
| | D3 | Evaluation du degré d'isolement génétique des populations de Chabot |
| | D4 | Evaluation de la restauration des fonctions écosystémiques |
| | E | Sensibilisation du public et dissémination des résultats |
| | E1 | Présentation du projet et des opérations |
| | E2 | Création d'un site Internet bilingue |
| | E3 | Mise en réseau |
| | E4 | Sensibilisation et formation à l'entretien des arbres et haies en milieu agricole |
| | E5 | Information et sensibilisation des acteurs |
| | E6 | Réalisation d'un film documentaire |
| | E7 | Colloque de restitution |
| | E8 | Elaboration d'un rapport de vulgarisation |

Les autres actions : ce sont les actions menées dans le cadre du projet LIFE Biocorridors, autres que les actions concrètes de restaurations citées ci-dessus

Bénéficiaires : désigne l'ensemble des bénéficiaires des actions du projet, qui ont bénéficié de mesures financées par le projet : communes, propriétaires privés, écoles ayant bénéficié de modules pédagogiques, exploitants agricoles...

Partenaires : désigne l'ensemble des partenaires économiques, techniques, publics et institutionnels du projet : ONF, Landesforsten, AFB, bureaux d'études, arboriculteurs, collègues du SYCOPARC et du BP-PW, collectivités...

Population : désigne l'ensemble de la population vivant sur le territoire du projet LIFE Biocorridors, non bénéficiaires directement des actions mises en œuvre.

Territoire : ensemble de l'espace géographique concerné par le projet LIFE Biocorridors, correspondant à la Réserve de Biosphère Transfrontalière des Vosges du Nord-Pfälzerwald

IV. Sigles & abréviations

- AERM : Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- AFB : Agence Française pour la Biodiversité (ex ONEMA)
- **BR-PW : Biosphärenreservat Pfälzerwald**
- BVP : Bezirksverband Pfalz (BVP)
- CE : Commission Européenne
- CG : Conseil Général du Bas Rhin
- COFIL : Comité de Pilotage
- DE : Répondant allemand
- DDT : Direction Départementale des Territoires
- DREAL : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
- EPFL : Etablissement Public Foncier d'Alsace Lorraine
- FR : Répondant français
- Ha : hectares
- LfU-RP : Landesamt für Umwelt Wasserwirtschaft und Gewerbeaufsicht Rheinland- Pfalz
- LF-RP : Landesforsten Rheinland-Pfalz
- MUEEF: Ministerium für Umwelt, Energie, Ernährung und Forsten Rheinland-Pfalz
- ONF : Office National des Forêts
- **PNR-VN : Parc Naturel Régional des Vosges du Nord**
- R&D : Recherche et Développement
- **RBT : Réserve de Biosphère Transfrontalière des Vosges du Nord- Pfälzerwald**
- SDEA : Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
- **SYCOPARC : Syndicat de Coopération pour le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord**

Chapitre II : Présentation de l'enquête réalisée

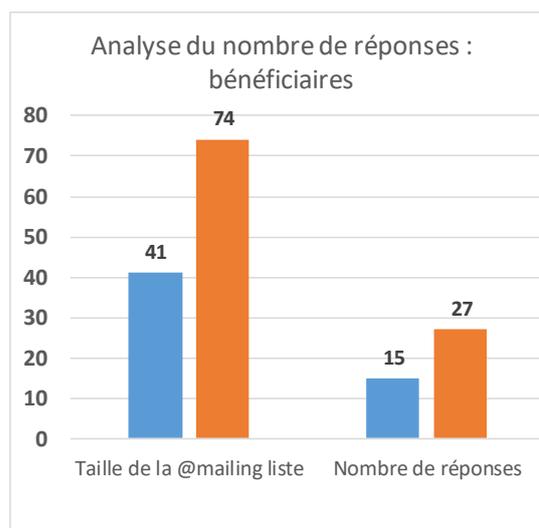
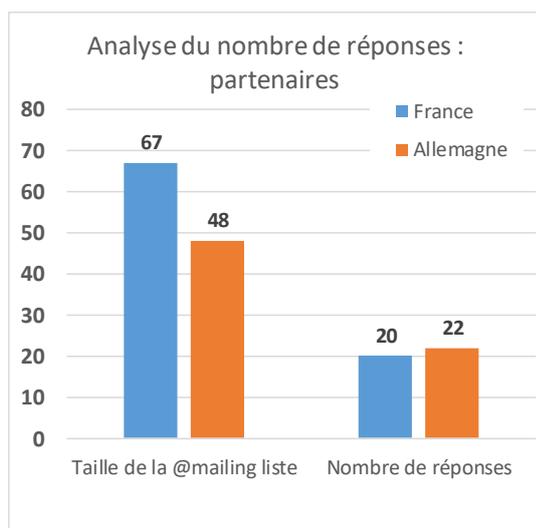
I. Résumé technique - Diffusion

Le questionnaire en ligne a été diffusé sur une période de 10 semaines, allant du 04/09/2019 au 15/11/2019. Il a été transmis par mailing sur le territoire de la RBT en France et en Allemagne, en français et en allemand.

- Bénéficiaires : Français <https://orchis.limequery.org/144972?lang=fr>
Allemands <https://orchis.limequery.org/144972?lang=de>
- Partenaires : Français <https://orchis.limequery.org/348444?lang=fr>
Allemands <https://orchis.limequery.org/348444?lang=de>

II. Analyse des répondants au questionnaire

II.1 - Diffusion et nombre de réponses



- Une liste de diffusion de 230 contacts : 115 bénéficiaires & 115 partenaires
- **84 répondants** : 42 bénéficiaires & 42 partenaires, **dont 46 réponses complètes** ou quasiment (il n'était pas obligatoire de répondre à toutes les questions) : 28 bénéficiaires & 18 partenaires
- Les réponses des répondants ayant répondu partiellement au questionnaire ont été intégrées
- 1 retour pour demande d'informations complémentaires, précisions / contenu du questionnaire

II.2 - Synthèse des réponses disponibles

- Des réponses à l'enquête plutôt satisfaisantes avec un taux de réponses élevé en la matière : **13,9 % des partenaires et 24,6 % des bénéficiaires**
- Temps moyen de réponse au questionnaire :
Bénéficiaires : 23 mn Partenaires : 18 mn

→ Un questionnaire un peu long, qui pouvait être rédhibitoire : durée prévisionnelle environ 15 mn

III. Les répondants au questionnaire

III.1 - Le public cible

Les contacts ont été collectés au sein des fiches de suivi des actions et des annuaires gérés par les chargés de projets des deux côtés de la RBT. Ils ont été ordonnés en deux types :

- **Bénéficiaires** : désigne l'ensemble des bénéficiaires des actions du projet, qui ont bénéficié de mesures financées par le projet : communes, propriétaires privés, écoles, exploitants agricoles...
- **Partenaires** : désigne l'ensemble des partenaires économiques, techniques, publics et institutionnels du projet : ONF, Landesforsten, AFB, bureaux d'études, arboriculteurs, collègues du SYCOPARC et du BP-PW, collectivités...

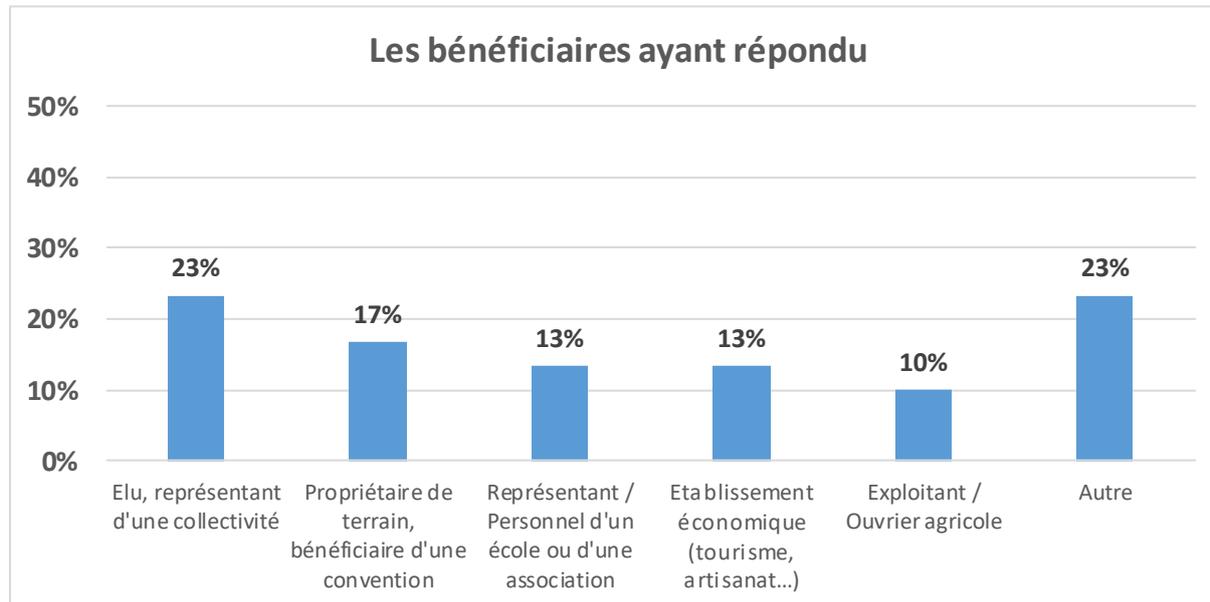
Dans le cadre de l'analyse de l'enquête, les partenaires et les bénéficiaires sont ceux ayant répondu au questionnaire.

Note : les collectivités pouvaient à la fois être concernées en tant que partenaires et bénéficiaires.

Les collectivités / communautés de communes ayant du personnel et/ou un service dédié en charge « d'actions environnementales » relatives au projet LIFE Biocorridors, ont été considérées comme **partenaires**. Les communes ayant reçu une aide ou une assistance pour la réalisation d'une action, a été considérée comme **bénéficiaire**.

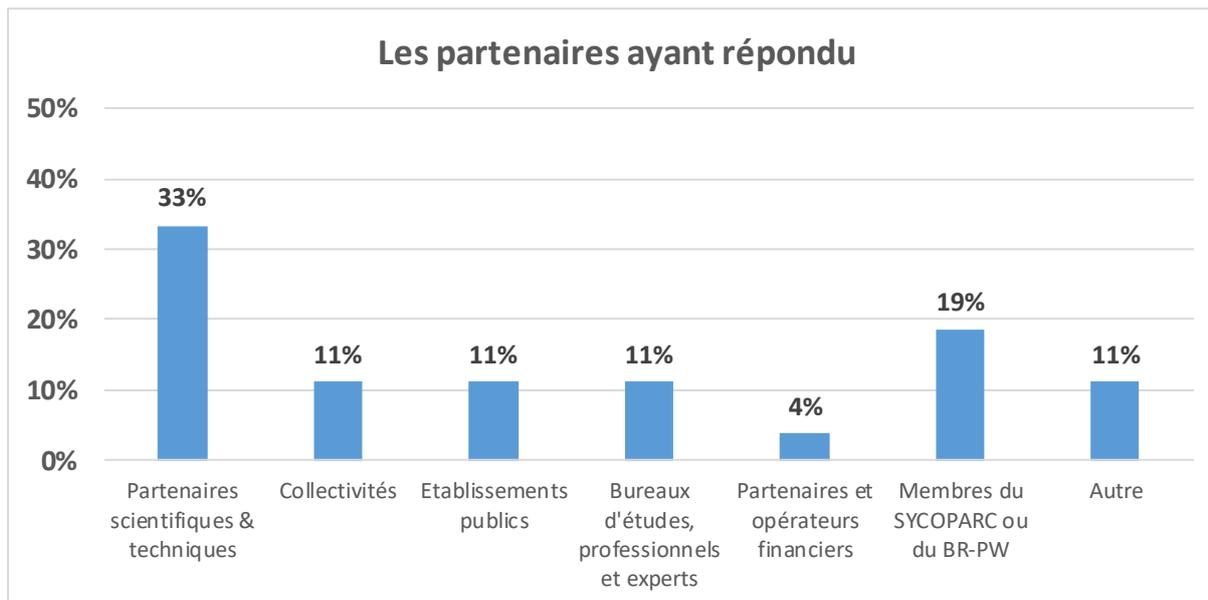
III.2 - Présentation des répondants au questionnaire

1. Bénéficiaires



- **Autres** : essentiellement stagiaires, conseillers et membres d'autres structures (associatives, établissements publics)
- **Commentaire** : un panel très représentatif des différents bénéficiaires du projet.

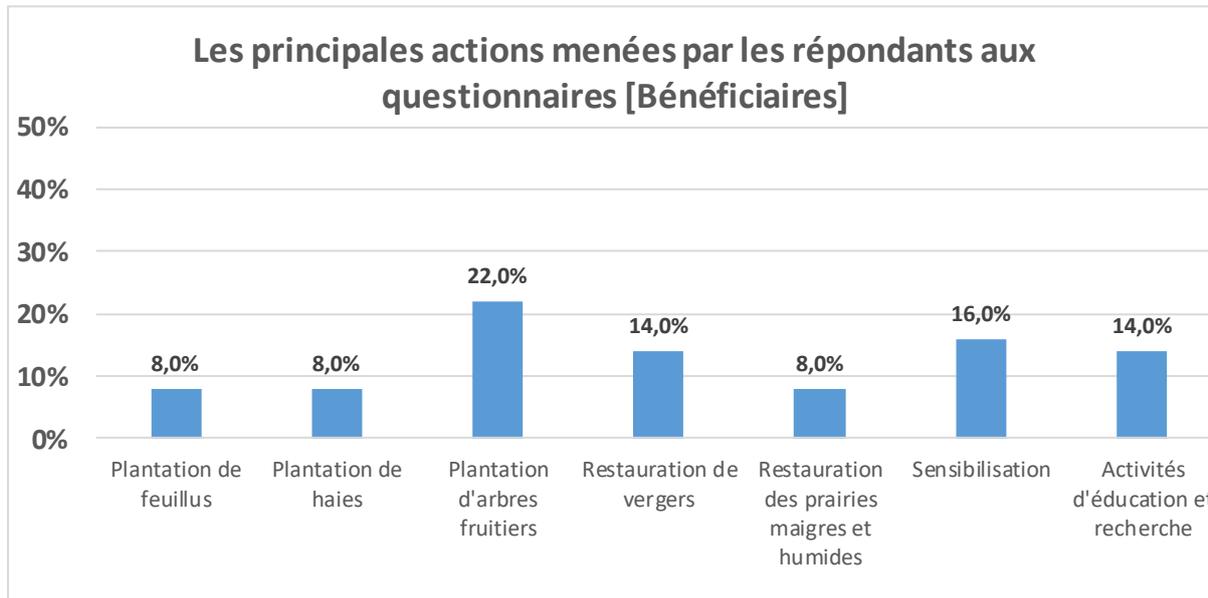
2. Partenaires



- **Autre** : sans précision...
- **Commentaire** : un panel très représentatif des différents partenaires du projet.

III.3 - Les principales actions menées par les répondants

1. Bénéficiaires



- **Les répondants – Bénéficiaires**
 - ✓ Autant de répondants du côté français qu'allemand
 - ✓ Peu de représentants des actions :
 - B1 Création d'un réseau d'ilots de sénescence (2 réponses : 1 DE & 1 FR)
 - C4 Suppressions ou aménagement d'ouvrages au niveau de cours d'eau (1 réponse FR)
 - C5 Maintien du pâturage en proximité des cours d'eau par la pose de clôtures, abreuvoirs et passages à gué (1 réponse FR)

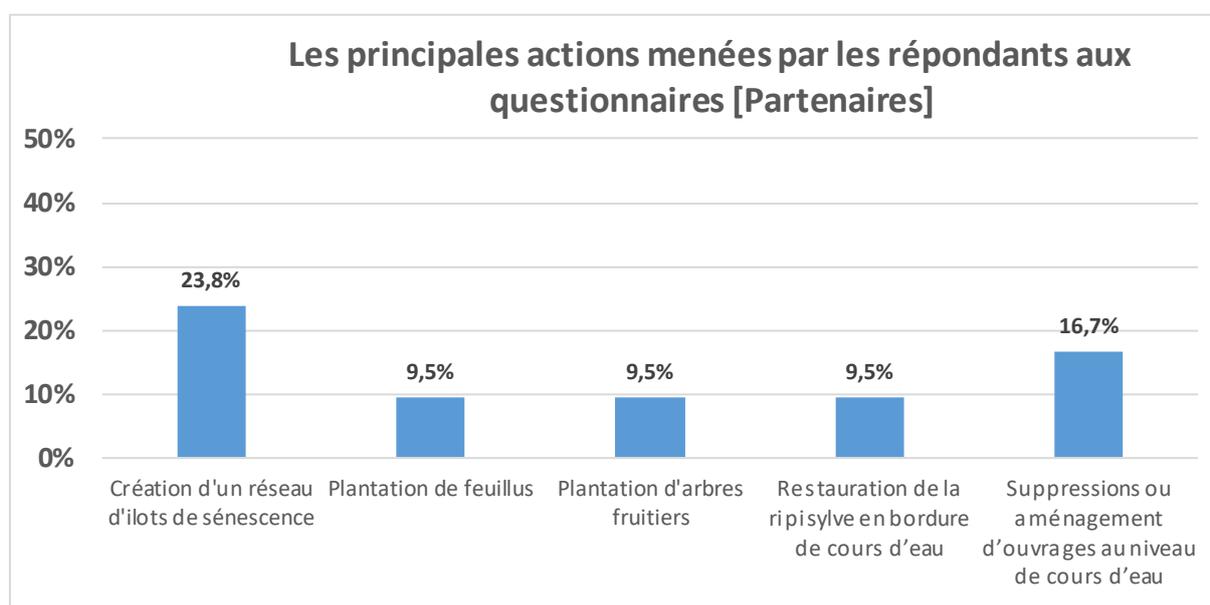
- ✓ Absence de réponses de bénéficiaires aux actions suivantes :
 - B2 Vente foncière en zones humides
 - C1-B Restauration de la ripisylve (arbres riverains) en bordure de cours d'eau

- **Commentaire :**

Pour les actions C1-B, C4 et C5, cela s'explique par le fait qu'au moment du sondage peu d'opérations avaient été mises en œuvre (l'essentiel des opérations étant prévues pour 2020/2021).

Un panel relativement représentatif des actions menées : 8 actions sur 12 sont représentées. L'échantillonnage est consolidé avec au moins de 3 bénéficiaires ayant répondu pour chacune de ces 8 actions, dont 31 % sont des bénéficiaires signataires d'une convention.

2. Partenaires



- **Les répondants - Partenaires**

- ✓ Autant de répondants du côté français et allemand
- ✓ Peu de représentants des actions :
 - B2 Vente foncière en zones humides (1 réponse FR)
 - C2-A Plantation de haies (2 réponses FR)
 - C3-A Restauration de vergers (2 réponses 1 FR & 1 DE)
 - C2-B Restauration des prairies maigres et humides (2 réponses 1 FR & 1 DE)
 - C5 Maintien du pâturage en proximité des cours d'eau par la pose de clôtures, abreuvoirs et passages à gué (3 réponses 2 FR & 1 DE)
 - E Sensibilisation (3 réponses 2 FR & 1 DE)
- ✓ Absence de réponse de partenaires aux actions d'activités d'éducation et recherche

- **Commentaire**

Un panel relativement représentatif des actions menées : 7 actions sur 12 sont représentées. L'échantillonnage est consolidé avec au moins 3 partenaires ayant répondu pour chacune de ces 7 actions.

Chapitre III : Analyse des résultats

I. Moyens développés, emplois mobilisés et création d'emplois

I.1 - Les emplois mobilisés par la réalisation du projet : pilotage de l'opération, réalisation des actions et activités connexes

1. Bénéficiaires

Aucun n'emploi n'a été créé pour la réalisation du projet.

Pour les bénéficiaires concernés, les actions réalisées entrent dans le cadre de leurs activités courantes (salariées ou bénévoles) ou étaient trop peu importantes pour générer de l'emploi.

2. Partenaires

Les partenaires ayant répondu au questionnaire précisent qu'aucun n'emploi n'a été créé pour la réalisation du projet.

Toutefois, un emploi a été concerné par la mutualisation de poste : réalisation de missions conjointes avec d'autres projets.

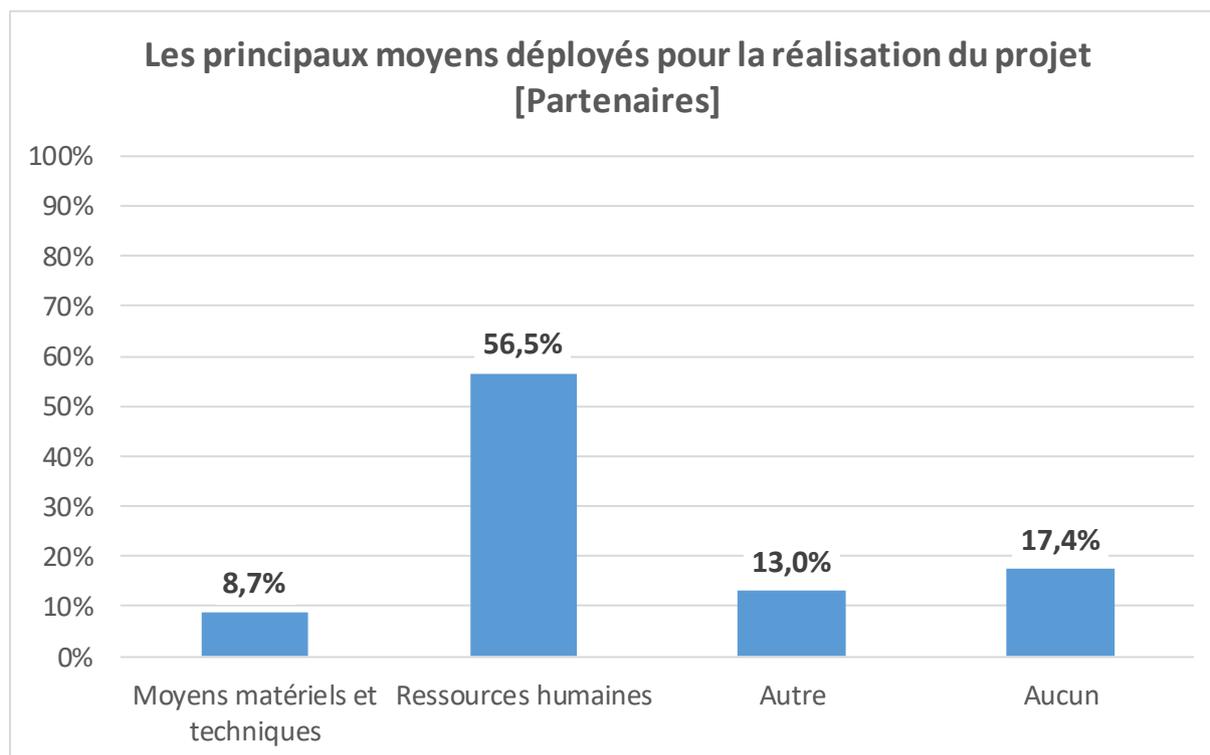
Note : A ce jour, 4 emplois ont été créés pour la gestion du projet : 2 ETP au SYCOPARC & 1,5 ETP au BR-PW)

3. Commentaire

La réalisation du projet génère, que ce soit pour les bénéficiaires ou les partenaires, **la mobilisation de temps essentiellement bénévole ou entrant dans le cadre des activités courantes des structures concernées**. Toutefois les répondants soulèvent, lors de leurs commentaires libres, que **la réalisation du projet reste chronophage**.

Les actions réalisées permettent également l'accueil de stagiaires : 4 stagiaires ont répondu au questionnaire.

I.2 - Moyens déployés par les partenaires



- **Autres** : moyens financiers & compétences en concertation

I.3 - Compétence des personnes mobilisées pour la réalisation du projet

11,1 % des partenaires ont dispensé des formations auprès des bénéficiaires pour la réalisation du projet (5 personnes mobilisées pour donner 11 programmes de formation).

De manière générale, les bénéficiaires impliqués pour la réalisation du projet sont compétents. Il faut noter que « le manque de compétences » peut être un frein à l'implication des bénéficiaires dans le projet.

Il paraît opportun de soulever que les programmes de formation, autant que les programmes de communication, sont un moyen :

- ✓ de diffuser et faire connaître les actions menées dans le cadre du projet ;
- ✓ d'ouvrir et « attirer » de nouveaux bénéficiaires pour la réalisation du projet ;
- ✓ de permettre à l'ensemble des personnes concernées de monter en compétence et aux bénéficiaires de se réapproprier les enjeux du projet ;
- ✓ de diffuser et transmettre les connaissances nécessaires à la pérennisation du projet.

Remarque :

De manière générale, il est nécessaire de soulever la question des moyens – techniques, économiques et humains – et modalités nécessaires à mettre en œuvre pour pérenniser la réalisation, la duplication et le suivi des actions.

II. Economie

II.1 - Impact économique pour les bénéficiaires

1. Exploitation des parcelles concernées pour la réalisation du projet

Seuls deux bénéficiaires (allemands) concernés par des actions concrètes de restauration (C1-A - Plantations de feuillus, C3 - Restauration de vergers / plantations d'arbres fruitiers, C2-B - Restauration des prairies maigres et humides), indiquent que **les parcelles concernées pour la réalisation du projet étaient des parcelles en exploitation avant la réalisation du projet** pour les usages suivants :

- ✓ Agriculture
- ✓ Elevage / Pâturage
- ✓ Sylviculture

Les bénéficiaires concernés par les actions d'acquisition foncière et de compensation financière (Actions B1 - Création d'îlot de sénescence, B2 - vente foncière en zones humides) n'exploitaient pas ces parcelles avant la réalisation du projet.

Les parcelles concernées pour la réalisation du projet sont donc principalement des parcelles « non exploitées ». Cela permet :

- de noter que les actions d'acquisition foncière et de compensation financière – Actions B1 & B2 - n'ont pas impacté les usages préexistants ;
- de rappeler la faible vitalité économique du territoire et la faible valorisation du parcellaire souvent caractérisé par un abandon des usages traditionnels, agricoles et ruraux ;
- de préciser que la réalisation du projet est perçue comme un moyen pour revitaliser les valeurs et usages de ces parcelles.

2. Compensation des bénéficiaires pour la mise en place des actions

Lorsqu'on interroge les bénéficiaires sur les points suivants, lors de la mise en place des actions du projet :

- Avez-vous cédé ou vendu des parcelles dont vous étiez le propriétaire ?
- Avez-vous reçu une compensation financière pour la cession de vos terres au projet ?
- Pensez-vous que cette compensation soit suffisante ?

Aucun bénéficiaire n'a répondu

3. Impact sur l'activité économique des bénéficiaires

33 % des bénéficiaires considèrent que la mise en place du projet a eu un impact sur leurs activités économiques :

- Augmentation des revenus liés à l'exploitation
- Augmentation de la valeur de la parcelle
- Réalisation d'économies liées à l'exploitation (diminution des besoins d'irrigation ou de fertilisation, amélioration de l'infiltration des sols...)
- Autres :
 - ✓ réalisation d'investissements qui n'auraient pas été faits sans le soutien du projet
 - ✓ mise en place de mesures de conservation de la forêt qui n'auraient pas été faits sans le soutien du projet.

4. Analyse

La mise en place du projet, dans sa nécessité de mobiliser du parcellaire pour la réalisation des actions, bénéficie d'un contexte favorable. En effet, il bénéficie plutôt d'un bon accueil des propriétaires, d'une bonne acceptabilité – changement d'usage ou de destination du parcellaire - et

d'une certaine satisfaction des outils économiques existants pour mobiliser du foncier, dans la mesure où :

- il n'y pas de freins particuliers pour la mise en place des actions : des parcelles disponibles en quantité, à faible valeur économique;
- la réalisation des actions permet de valoriser des parcelles aujourd'hui abandonnées ou sans valorisation – économique ou d'usage – particulière ;
- les bénéficiaires accueillent favorablement les actions mises en place dans le cadre du projet LIFE Biocorridors.

De manière générale les actions du projet ont **un impact économique positif** ou perçu comme tel par et pour les bénéficiaires. En effet, les actions du projet permettent :

- de valoriser la valeur économique des parcelles concernées ;
- de réaliser des économies d'exploitation ;
- de favoriser et permettre un effet levier dans les investissements ;
- d'accompagner les mesures de préservation des espaces naturels.

II.2 - Impact économique pour les partenaires

51.4 % des partenaires considèrent que la réalisation du projet a eu impact sur le développement économique sur leurs activités. Pour les partenaires ayant répondu, la réalisation du projet représente :

- moins de 5 % du chiffre d'affaires / du budget pour 45,7 % des partenaires
- entre 5 et 10 % du chiffre d'affaires / du budget pour 5,7 % des partenaires

Pour les partenaires concernés, le budget moyen affecté représente **environ 6 800 €**.

Note : on parle ici de Budget consacré par les partenaires (autre que les porteurs du projet PNRVN et BR-PW) et de Chiffre d'affaires pour les prestataires (bureaux d'études, experts...)

Les principales catégories de partenaires concernés sont les Bureaux d'études et les partenaires techniques (chambres agricoles & forestières).

Ces partenaires sont mobilisés essentiellement dans le cadre de missions et/ou prestations temporaires, prévues par le programme de financement du projet LIFE Biocorridors.

La mise en place du projet représente donc pour les partenaires économiques concernés **une activité « temporaire » et « annexe »** à leurs activités courantes. Il est nécessaire de rappeler que la réalisation du projet :

- entre essentiellement dans le cadre des activités courantes des partenaires territoriaux du projet (chambres agricoles et forestières, associations locales, syndicats...);
- concerne les actions et moyens généraux des établissements publics et des collectivités.

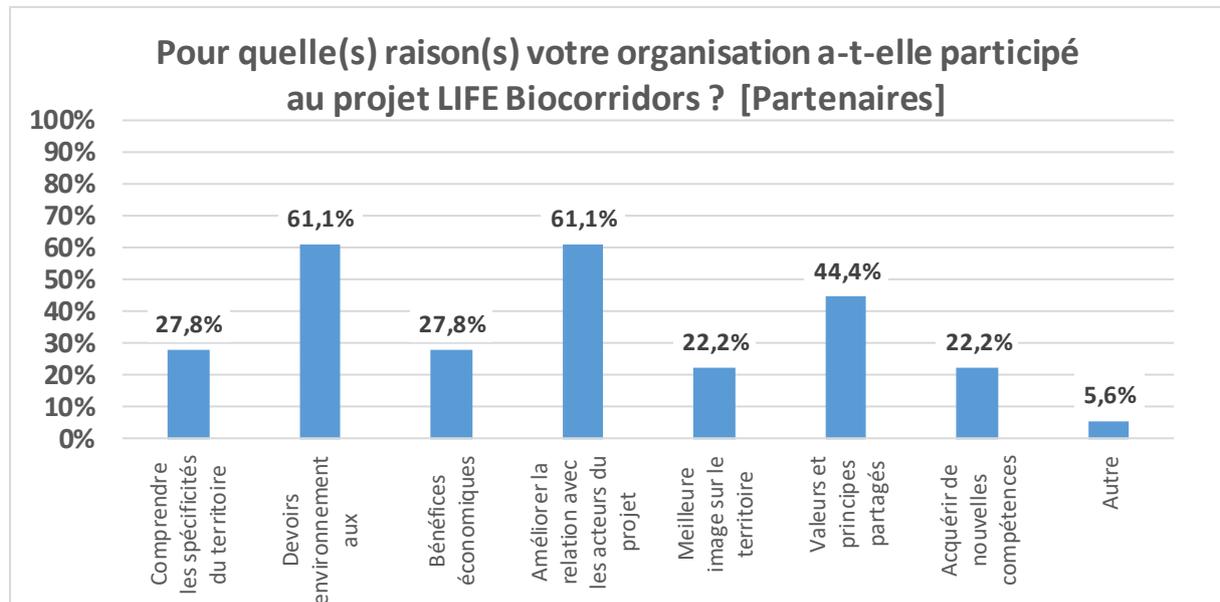
Toutefois, l'impact économique du projet concerne la majorité des partenaires avec plus d'une structure sur deux concernée. Pour autant, l'impact économique faible ou marginal pour les partenaires permet de soulever la problématique de la pérennisation des activités / actions mis en œuvre ainsi que du savoir-faire mobilisé et développé : les moyens sont mobilisés à court terme dans le cadre d'un plan de financement ciblé et programmé.

Il paraît opportun de poser l'enjeu de **trouver un modèle économique durable pour le maintien, la diffusion et la pérennisation des actions menées, afin d'atteindre les objectifs du programme**, au risque de perdre le savoir-faire développé et de stopper la dynamique territoriale mise en œuvre.

➔ Cet enjeu devra être consolidé dans l'élaboration d'un plan Après-LIFE.

III. Implication dans le projet, démocratie & participation

III.1 - Motivations des partenaires à participer au projet



- **Autres** : sans précision

Les principales motivations des partenaires pour participer au projet sont :

- développer ou entretenir des relations avec les autres acteurs du projet (61,1 %) ;
- accomplir « des devoirs environnementaux » (61,1 %) ;
- par partage des mêmes valeurs et principes (44,4%).

L'implication des partenaires dans le projet suggère l'importance, comme généralement observé dans les métiers de l'environnement, **d'une implication réelle et sincère des partenaires pour la protection de l'environnement**. Il faut toutefois, rappeler le foisonnement, la multiplicité et la complexité des relations au sein de ces écosystèmes d'acteurs.

Les répondants rappellent également, dans une moindre mesure l'importance pour leurs participations, des enjeux économiques - générer des bénéfices -et leurs attentes afin de mieux comprendre, savoir et faire connaître le fonctionnement de ces territoires, d'un point de vue de l'environnement.

III.2 - Principaux défis rencontrés par les partenaires

Seulement 29,4 % des partenaires considèrent que la réalisation du projet n'a pas posé de défi particulier. Les principaux défis rencontrés sont:

- **Pour la mise en place du projet** :
 - ✓ La mise en route et le lancement du projet par et pour eux ainsi que pour la diffusion aux habitants ou autres partenaires : permettre de se réapproprier et de transmettre la spécificité des territoires et les particularités du projet ;
 - ✓ **La négociation avec les propriétaires** et les modalités nécessaires pour **convaincre les habitants** d'accepter de mettre en œuvre le projet
 - ✓ **Convaincre les élus et les représentants des collectivités**

- ✓ **Expliquer et justifier les modalités économiques et financières** pour la mise en œuvre du projet : fonctionnement, qui / quand / combien / comment
- ✓ Trouver les « bons sites » appropriés à la réalisation du projet
- **Pour la gestion de projet :**
 - ✓ « Se libérer du temps » par rapport aux autres projets et activités menées
 - ✓ La gestion financière du projet

Si ces éléments sont inhérents au lancement de tous nouveaux projets de territoire, en terme de lancement et de gestion de projet, plusieurs éléments sont à prendre en considération dans l'objectif de faciliter et d'améliorer la réalisation du projet :

- Annoncer suffisamment en amont l'aspect « chronophage » de ce type de projet et trouver les moyens de compenser ces temps : pour les acteurs, les partenaires & les bénéficiaires ;
- Poursuivre la communication, la formation et l'information autour des modalités de fonctionnement de ce type de projet : également centrés sur « la gestion de projet » et pas uniquement sur les « programmes d'actions » ;
- Renforcer les modalités et outils de partage de connaissances entre partenaires.

III.3 - Mise en place des mesures de suivi des actions par les partenaires

41,2 % des partenaires ont mis en place des mesures de suivi des actions et 47,1 % « pas encore ». En tout état de cause, il n'y a pas ou peu de résultats sur ces mesures de suivi en raison de la réalisation « récente du projet » et des temps relativement longs avant de pouvoir obtenir des résultats « stables », concrets et quantifiables - développement lent des systèmes végétaux et des mesures environnementales.

Les quelques retours fournis concernent :

- Les aménagements réalisés se développent normalement (même si 1 bénéficiaire soulève qu'un projet n'a pas fonctionné, avec des plantes qui sont toutes mortes)
- Mise en place de panneaux d'informations
- Un retour faisant part d'une bonne fréquentation aux réunions et aux conférences réalisées

S'il paraît cohérent qu'à ce stade du projet, les mesures de suivi ne soient pas encore généralisées, **il devient important d'anticiper et proposer des modalités et des protocoles de suivi des actions mises en œuvre, voire mutualiser le travail fourni ou à mettre à réaliser.** Ce travail est déjà initié et devrait être poursuivi dans le cadre des actions prévues du programme :

- ✓ D1 Evaluation des impacts écologiques du projet
- ✓ D2 Evaluation des impacts socio-économiques du projet
- ✓ D4 Evaluation des impacts du projet sur les services écosystémiques de la RBTF1
Coordination technique et suivi de projet
- ✓ F4 Plan Après-LIFE
- ✓ F5 Tableau d'indicateurs

Pour ce faire, il conviendrait, par étape de :

1. Trouver / créer un « organisme de pilotage » : diffusion, collecte et suivi
2. Engager une démarche participative entre acteurs, bénéficiaires et partenaires sur les différentes modalités et outils de suivi des actions : existants, à développer et à uniformiser
3. Convenir des indicateurs et durées de suivi par action
4. Créer une plateforme de diffusion et de collecte de ces indicateurs
5. Trouver / former / mobiliser les moyens techniques, humains et financiers pour le suivi, l'analyse des résultats et la mise en place de mesures correctives.

III.4 - Implication dans le projet - Bénéficiaires

1. Implication des citoyens dans la réalisation du projet

50,0 % des bénéficiaires jugent tout à fait important et **46,4 % Plutôt Important**, que les citoyens participent aux actions du projet. Les raisons et motivations évoquées :

- Ces actions permettent aux citoyens de se réapproprier « leur » environnement et de les sensibiliser aux enjeux de la « biodiversité » ;
- Un projet devient « durable », « crédible » et « apprécié » lorsqu'il est porté et accepté par « tous » ;
- La réalité de terrain et l'implication des citoyens du territoire est plus importante que l'information et la communication grand public ; (et les dérives des « FakeNews »...)
- Il est important de mobiliser les associations locales, scolaires et élus, comme interlocuteurs privilégiés entre citoyens et institutions ;
- Il est nécessaire que les citoyens se réapproprient également le travail à fournir (parfois difficile), pour gérer les espaces ruraux.

Ces résultats rappellent la nécessité et l'importance de :

- l'intégration citoyenne à la gestion des territoires ;
- l'intrication entre démocratie et développement durable.

Dans le domaine de l'environnement et de la gestion durable des territoires, parfois ces notions sont délaissées... mais les bénéficiaires interrogés rappellent qu'ici, ce n'est pas le cas ! Et c'est une bonne chose...

2. S'engager et participer plus dans le projet ?

A la question, souhaiteriez-vous avoir davantage de possibilités de vous engager et participer à ce projet ? :

- **59,3 % des Bénéficiaires souhaiteraient s'engager et participer davantage**, en évoquant une véritable volonté et de voir plus d'actions participatives concrètes ;
- **40,7 %, n'en voudraient pas**, notamment pour le fait que cela représente déjà beaucoup de travail.

3. Analyse

Pour les bénéficiaires impliqués dans la réalisation des actions, cette notion de démocratie et d'implication citoyenne est très forte :

- Pour les relations entre bénéficiaires et institutions ;
- Pour les relations entre bénéficiaires impliqués et les autres habitants.

Même si les bénéficiaires ont un avis mitigé sur ce point, ils souhaitent le développement de « meilleures » formes / processus d'engagement ou de participation, sans générer une charge de travail supplémentaire.

Pour la mise en place du projet, **incrémenter ces notions « citoyennes » dans le processus de décision et de réalisation des actions ne doit pas être perdu de vue.** Elles doivent être mises en œuvre et renforcées :

- dans le cadre des actions existantes de communication et de diffusion d'information ;
- dans le développement des processus de concertation, consultation et démarches participatives

Référence disponible sur : <https://www.fondationdefrance.org/fr/demarches-participatives>

IV. Innovation, recherche & développement

33,3 % des bénéficiaires considèrent que le projet s'est inscrit ou s'inscrit dans une activité de R&D et ils jugent « Plutôt » ou « Tout à fait » pertinent, la mise en œuvre de programmes de R&D pour la réalisation du projet.

Si plusieurs des actions mises en œuvre entrent ou pourraient intégrer des programmes de R&D (action A2 sur les insectes saproxyliques, action A3 sur les pics, action B1 sur les îlots de sénescence, action D1 sur le suivi aquatique s, action D3 sur l'isolement génétique des populations de Chabot...), il faut noter que les bénéficiaires considèrent :

- Que le projet doit et devrait faire l'objet d'avantage d'actions de R&D ;
- Que les fondamentaux scientifiques et connaissances du terrain sont importantes pour la réalisation des actions.

S'il est difficile d'analyser les motivations et raisons que les bénéficiaires évoquent à travers les autres commentaires donnés, les bénéficiaires attendent notamment de :

- « mieux connaître leurs territoires et leurs fonctionnements » ;
- Développer les relations entre acteurs et les ressources scientifiques (connaissances, informations, données et savoirs) sur lesquelles s'appuyer pour la réalisation (la justification ?) et le suivi des actions.

Les bénéficiaires connaissent bien leurs territoires et leurs environnements et souhaitent en savoir plus.

→ **De nouveaux programmes de R&D pourraient être mis en œuvre, afin notamment de mieux comprendre les enjeux du territoire et il faudrait davantage de visibilité - et d'implication - des programmes déjà existants.**

V. Ecosystème des acteurs et coopération

V.1 - Conventions signées par les bénéficiaires

31 % des bénéficiaires ont signé une convention pour la réalisation du projet. Ces conventions **sont plutôt bien perçues** en contribuant à :

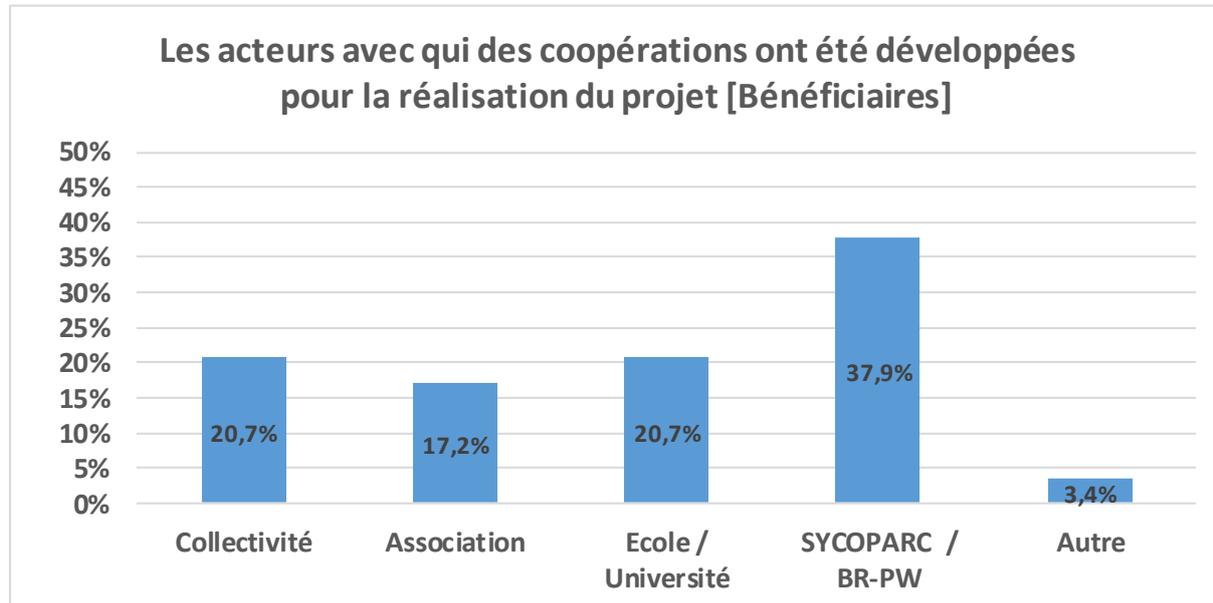
- La sensibilisation et l'information des populations ;
- Au maintien à long terme des aménagements réalisés : corridors écologiques, protection de la biodiversité, plantations...
- Au soutien et à l'effet de levier financier des filières concernées : vente de semences, valorisation des vergers, augmentation de la production de produits biologiques, gestion forestière, utilisation des prairies...
- Une meilleure « image » des actions réalisées : citoyennes, politiques, touristiques ;
- Une meilleure acceptation des changements de pratiques de travail sur le long terme (si les résultats se font ressentir).

Les conventions répondent bien aux enjeux pour lesquels elles ont été contractées. Si la signature d'une convention n'est pas généralisée à la réalisation de toutes les actions, elle semble toutefois bien perçue par les signataires et permet de « rassurer » et « crédibiliser » sur le moyen et le long terme l'engagement des bénéficiaires dans la réalisation de ces actions.

V.2 - Coopérations entre acteurs

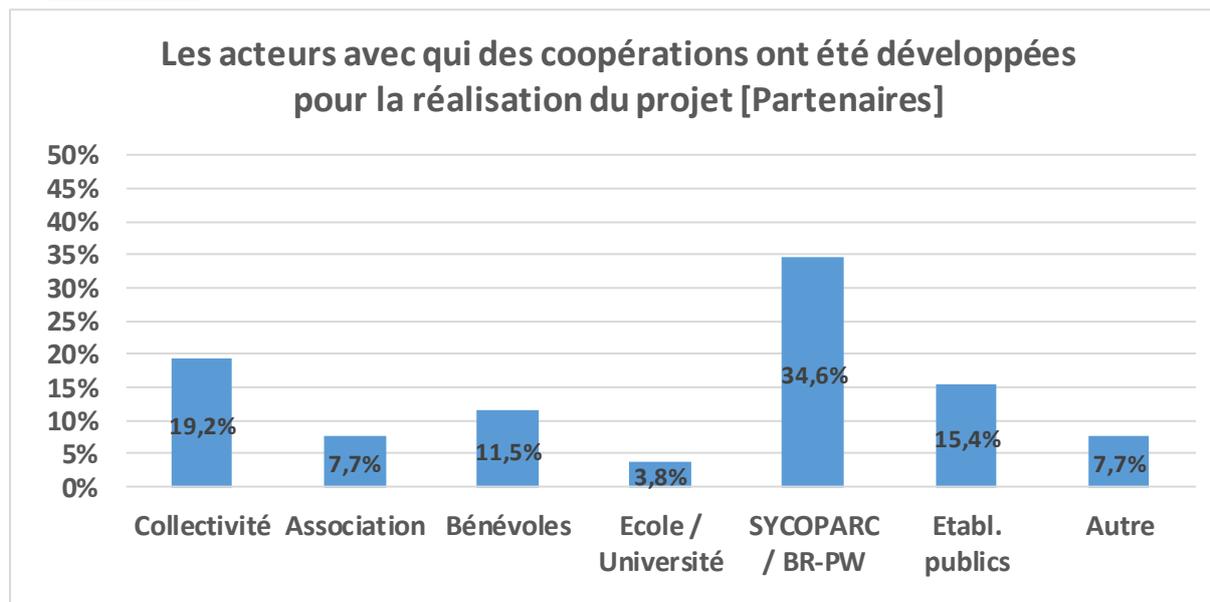
1. Coopérations mises en œuvre pour la réalisation du projet

◆ Bénéficiaires



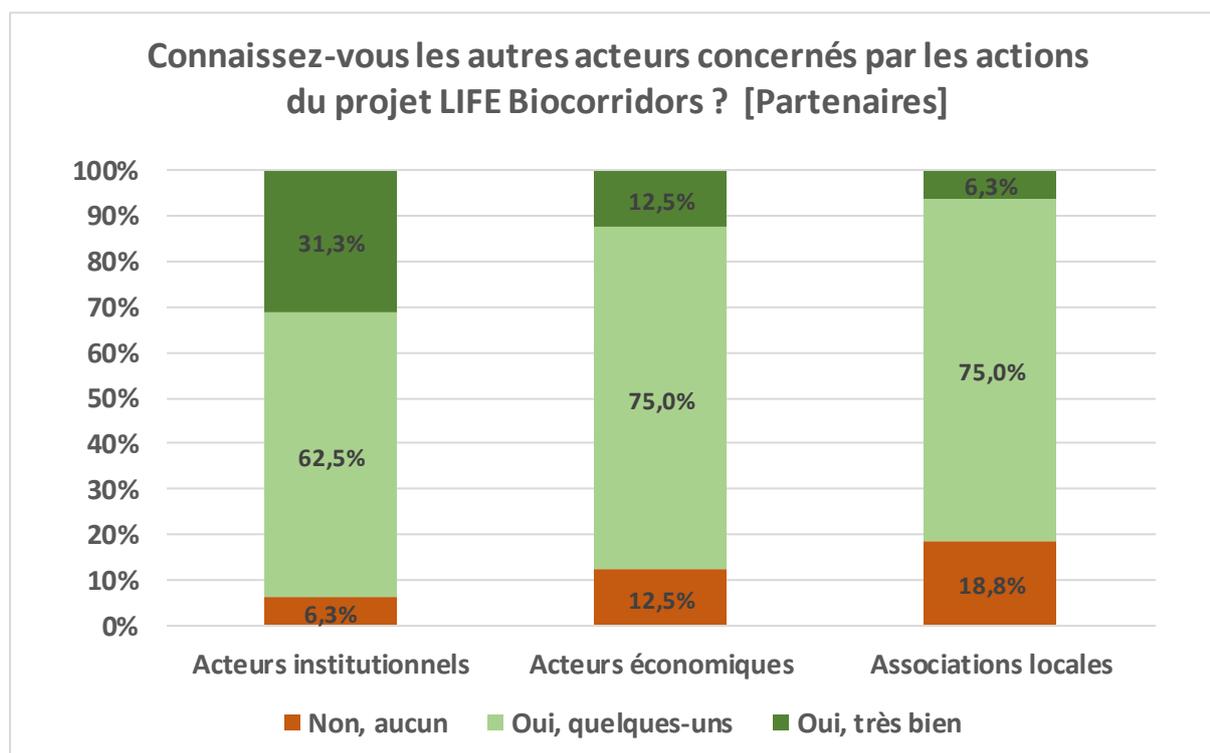
40,5 % des bénéficiaires déclarent avoir eu recours à de la coopération pour la réalisation du projet.

◆ **Partenaires**

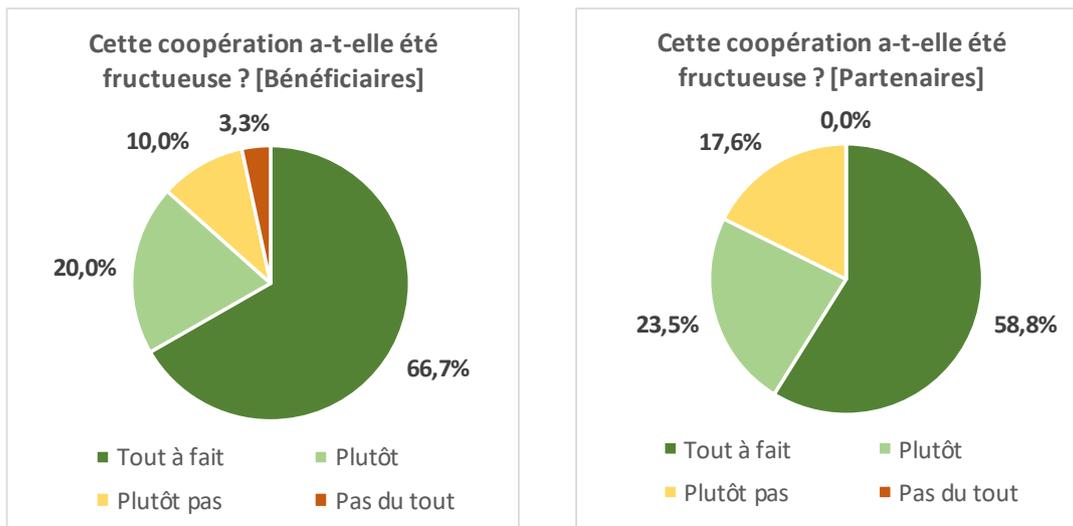


35,7 % des partenaires déclarent avoir eu recours à de la coopération pour la réalisation du projet, dont 29 % n'avaient pas ou peu l'habitude de travailler avec ces acteurs.

2. La connaissance des autres acteurs du projet par les partenaires



3. Satisfaction des coopérations réalisées



4. Analyse

Si **52,9 % des partenaires n'avaient jamais réalisé d'autres projets de coopération** avec les autres partenaires du projet LIFE Biocorridors - **Question D8**, après la réalisation du projet, **82,4 % de ces partenaires ont une meilleure perception** sur le rôle des autres partenaires du impliqué dans la réalisation du projet.

Les partenariats sont limités à « quelques-uns » et sans réelle connaissance du champ d'action / périmètre d'activité de l'autre.

Si de nombreux partenariats existent, **ceux-ci doivent se poursuivre et être renforcés, notamment entre acteurs économiques & associations locales** (qui sont perçues comme ayant un rôle local important).

De manière générale, il faut signaler **l'importance jouée par le rôle des collectivités et les porteurs de projet (SYCOPARC / BR-PW) ;**

- et des **écoles & universités** pour les bénéficiaires ;
- et des **établissements publics** pour les partenaires.

Les personnes interrogées **sont plutôt satisfaites des coopérations** faites lors de la réalisation du projet (86,7 % pour les bénéficiaires et 82,4 % pour les partenaires – « Tout à fait » ou « Plutôt satisfait »). Pour les personnes ayant répondu « Plutôt pas », les raisons suivantes sont invoquées :

- Procédure de mise en œuvre un peu longue et réalisation de projet chronophage ;
- Un retour économique mitigé, car la dimension des projets ne permet pas d'accroître significativement l'activité économique, par rapport à la charge de travail engendrée et la taille du territoire à couvrir.

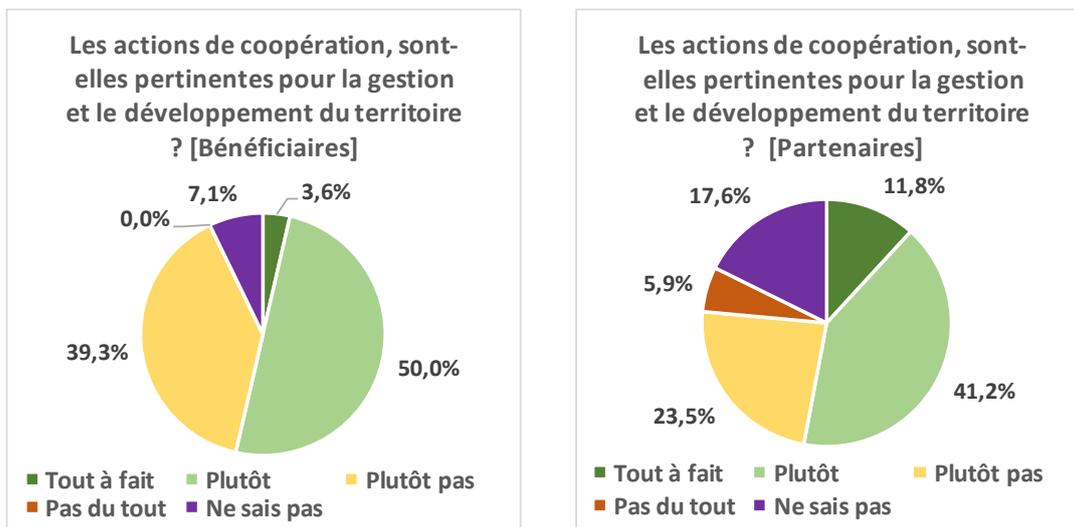
Remarque : il n'y a pas de distinction significative entre l'Allemagne et la France sur la question des coopérations entre acteurs.

Recommandation : poursuivre, renforcer, diffuser et mieux présenter l'écosystème d'acteurs afin de faciliter le processus de coopération sur le territoire et faciliter les actions collectives que ce soit pour les partenaires et les bénéficiaires (annuaire en ligne, page dédiée sur les sites internet...)

Exemple : annuaire CAPEB « Artisans du Bâtiment.com » <https://www.artisans-du-batiment.com/>

V.3 - Coopération transfrontalière

1. Pertinence de la coopération transfrontalière

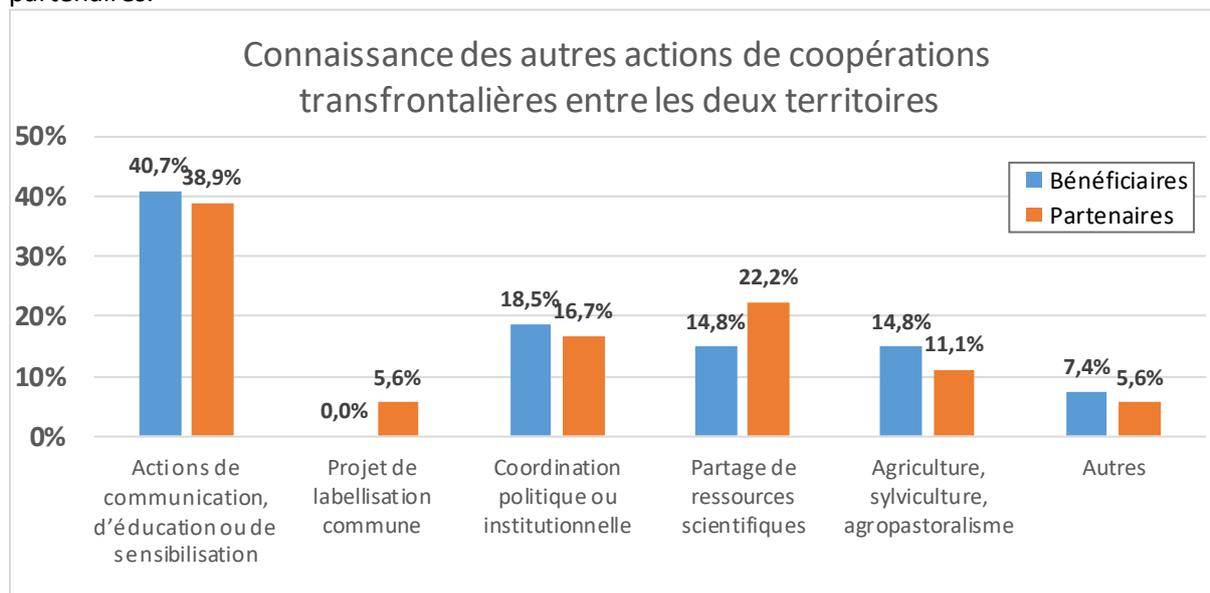


Globalement, les actions de coopération transfrontalière ne sont perçues pertinentes pour la gestion et le développement du territoire « que » pour une personne sur deux, en dépit d'une bonne satisfaction des actions menées et des coopérations réalisées (53,6 % des bénéficiaires et 42,9 % des partenaires)

7,1 % des bénéficiaires et 17,6 % des partenaires ne savent pas si cette coopération est pertinente pour la gestion et le développement du territoire.

2. Connaissance des actions de coopération transfrontalière

Seul 28,6 % des bénéficiaires et 21,4 % des partenaires connaissent les autres (d'autres) actions de coopération transfrontalière menées entre les deux territoires, ce qui est peu, surtout pour les partenaires.

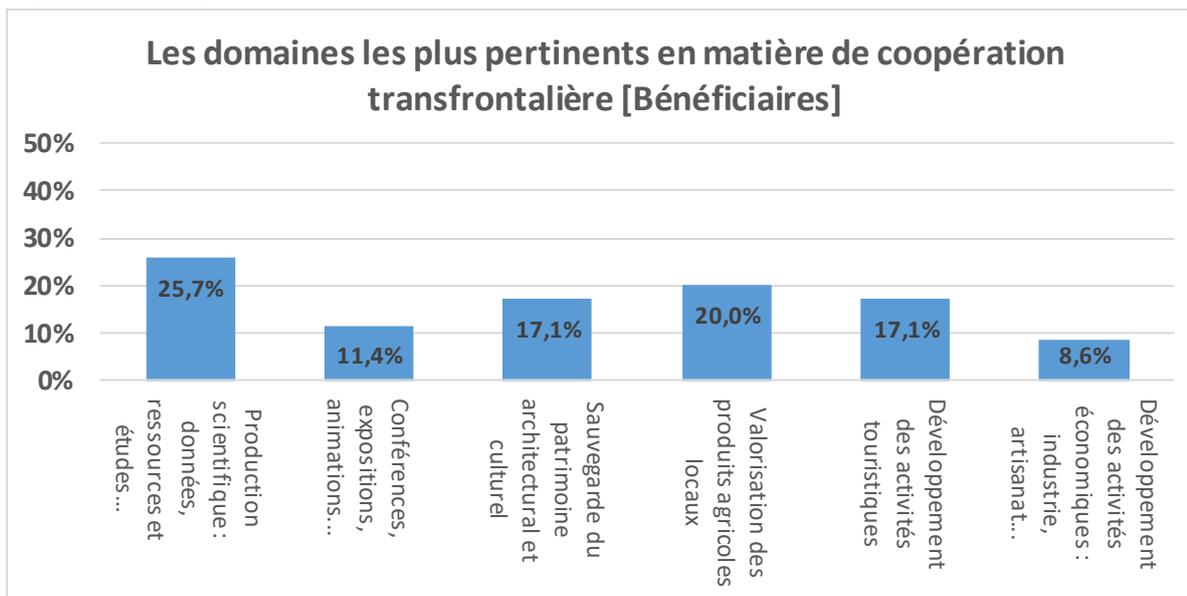


Parmi les autres actions de coopération transfrontalière, les actions de « communication, éducation ou de sensibilisation » sont les plus connues.

- Les actions de formation et de stage ne sont pas ou peu connues;
- Les actions de labellisation ne sont que peu connues que ce soit pour les bénéficiaires ou les partenaires;
- Les programmes « Lynx » & « Interreg » constituent les réponses « autres ».

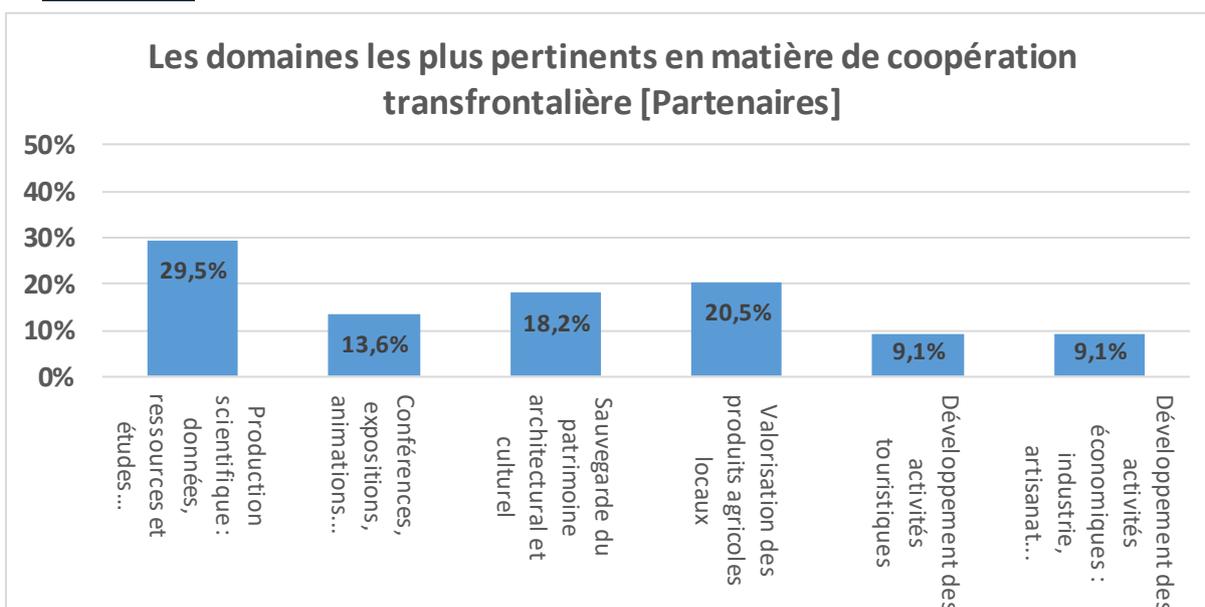
3. Les attentes en termes de coopération transfrontalière

◆ Bénéficiaires



- Une demande de davantage de production scientifique en transfrontalier ;
- La demande de développement des activités économiques émane essentiellement du côté allemand ;
- **Autre** : demande de plus de réalisation de « jardins » pour la biodiversité.

◆ Partenaires



- Une demande plus forte sur la production scientifique, également ;
- La demande de développement des activités économiques émane essentiellement du côté français.

4. Analyse

Si environ 1/4 des personnes interrogées ne connaissent pas les autres actions réalisées entre les deux territoires, ce qui est peu (28,6% des bénéficiaires et 21,4% des partenaires), **90% d'entre eux souhaiteraient plus d'interactions entre les territoires que ce soit au niveau intercommunal ou transfrontalier** (autant de bénéficiaires que de partenaires).

Les principales attentes de cette **coopération sont essentiellement scientifiques** et dans une moindre mesure :

- la valorisation des produits agricoles locaux ;
- la sauvegarde du patrimoine architectural et culturel.

Environ **7 % des répondants ne souhaitent plutôt pas plus** d'interactions entre les territoires (5 % pour les bénéficiaires et 9 % pour les partenaires).

Ces éléments font ressortir une mauvaise connaissance des enjeux transfrontaliers du projet (un manque de communication sur l'implication internationale du projet ?).

Il paraît important de renforcer la coopération transfrontalière : les bénéficiaires comme les partenaires y sont prêts, mais la frontière reste toujours présente pour améliorer ces coopérations et renforcer les corridors humains / de compétences. Toutefois, l'analyse des réponses ne permet pas d'identifier et de faire ressortir les freins (les pratiques et usages, la langue, les échanges économiques et culturels... ?).

Les personnes interrogées veulent profiter de l'opportunité qu'offre le projet pour rencontrer d'autres personnes et acteurs – et savoirs – pour mieux connaître leurs territoires et leur fonctionnement : accéder aux ressources scientifiques, données...

Si ces données existent, il paraît important d'en faciliter l'accès et la diffusion.

Lorsqu'on interroge les sondés sur ce qu'elles souhaiteraient voir comme d'autres types de coopération :

→ Bénéficiaires :

- Une coopération, qui ne repose pas uniquement sur les enjeux économiques ;
- Recentrer le projet / la communication / l'éducation et la sensibilisation à l'environnement autour des enjeux de la biodiversité du territoire et des interactions Hommes – Environnement ;
- Valoriser le tourisme autour de la qualité environnementale du territoire ;
- **Une meilleure valorisation de la production excédentaire des vergers (plus de vendeurs, de débouchés et une meilleure valorisation des filières) ;**
- Faire plus d'excursions conjointes ;
- Plus de projets « Environnement » ;
- Une meilleure coopération et des engagements plus forts des collectivités et pouvoirs publics ;
- Fluidifier les frontières biologiques ;
- Limiter les déplacements entre les différentes institutions (parfois difficiles d'accès...) ;
- Plus d'actions concrètes / de programmes d'aménagement et de travaux conjoints entre les deux territoires ;
- Plus d'échanges culturels ;
- Moins de comportements perçus « trop Politique » ou « égoïste » ... pour plus d'actions concrètes et communes (une réponse) ;
- **Mutualisation des connaissances et des moyens pour mettre en place « des mesures de suivi » ;**
- Décloisonner les catégories socio-professionnelles / plus d'interaction avec les agriculteurs ;

→ Partenaires :

- **Plus d'échanges scientifiques, plus de groupes de travail & d'échanges d'expériences ;**
- **Créer / développer des « Labels » de marchés et de produits communs ;**
- **Plus d'actions d'éducation / sensibilisation à l'environnement ;**
- Une meilleure coordination et la réalisation de programmes / organigrammes de planification lors de la réalisation des actions ;
- Un renforcement / la création de « réseaux communs » ;
- Plus d'actions concrètes / programmes d'aménagement et de travaux communs entre les deux territoires ;
- Renforcer les échanges scolaires, l'implication de clubs sportifs, des actions touristiques et culturelles... ;
- **Meilleurs échanges entre les petites communes transfrontalières (à l'échelle locale, plutôt qu'entre les communautés) ;**
- Intégration des enjeux plus larges de protection de l'environnement (cours d'eau, mesures de protection du climat...).

VI. Connaissance, résultats & efficacité des actions

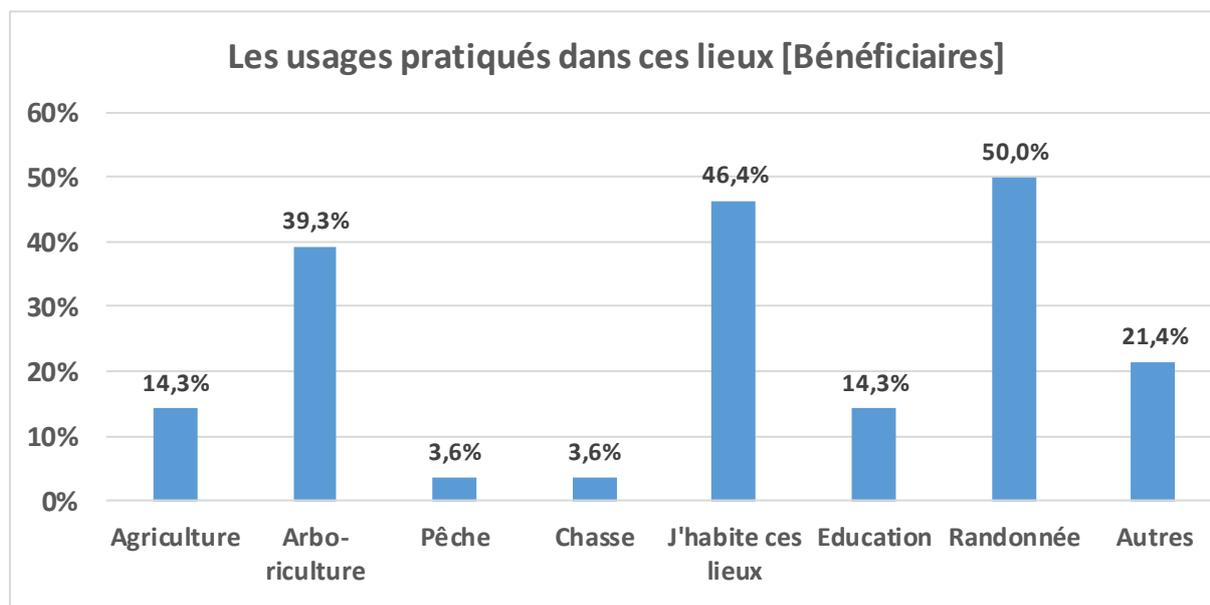
VI.1 - Connaissance des actions menées et impacts sur les usages - Bénéficiaires

1. Connaissance par les bénéficiaires des autres lieux ciblés par les actions du projet

- Oui, très bien 3,6 %
- Oui, quelques-uns 64,3 %
- Non, aucun 32,1 %

2/3 des bénéficiaires interrogés connaissent *quelques-uns* ou *très bien* les autres lieux où sont menées les autres actions du projet.

2. Usages pratiqués par les bénéficiaires dans ces lieux

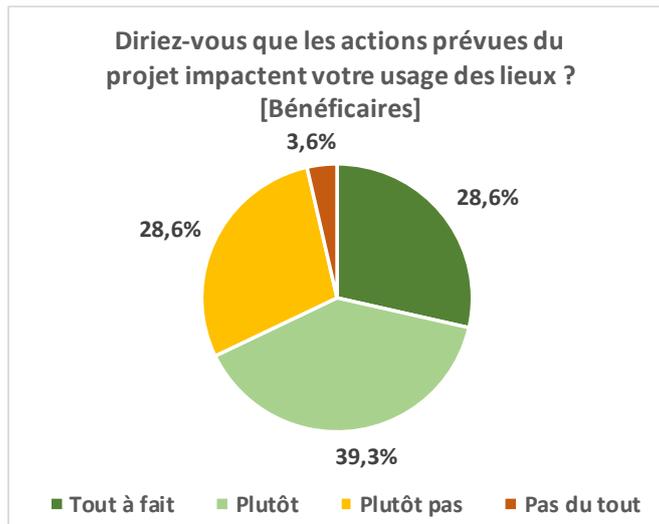


- **Autres** : Sylviculture, techniciens ou personnes en charge de la protection de l'environnement

Sur ces lieux, les bénéficiaires en sont principalement des pratiquants de randonnée (50,0 %), des habitants (46,4 %) et des arboriculteurs (39,3 %).

Remarque : les répondants n'ont pas précisé si les « lieux » sont ceux impactés par les actions du projet dans lesquelles ils étaient impliqués, ou d'autres lieux concernés par des actions du projet qu'ils connaissent.

3. Impact des actions sur les usages des bénéficiaires



67,9% des bénéficiaires considèrent que les actions menées par le projet impactent leurs usages des lieux.

4. Analyse

Les bénéficiaires sont majoritairement des personnes impliquées dans le projet et qui connaissent le territoire (habitants, professionnels et usagers divers).

Toutefois, les bénéficiaires étant globalement satisfaits du projet (à plus de 80 %, voir ci-dessous), il conviendrait de mieux transmettre et communiquer sur les autres actions et territoires concernés par le projet au 1/3 des bénéficiaires restants. Ainsi, cela permettrait de mieux mutualiser, diffuser et impliquer d'autres personnes concernées indirectement ou pouvant s'impliquer dans la réalisation des actions.

Les actions du projet impactent les usages des lieux des bénéficiaires. En effet, certaines actions du projet :

- impliquent plus de travail pour les bénéficiaires : gestion des vergers, des espaces plantés ;
- peuvent modifier l'attrait touristique des parcs et la fréquentation des lieux.

Si les bénéficiaires n'expriment pas explicitement de réticences à la réalisation du projet, il convient d'être vigilant sur les conséquences possibles des actions menées sur leurs usages des lieux.

VI.2 - Avez-vous entendu ou fait partie d'un conflit

1. Bénéficiaires

4 conflits sont relayés par les bénéficiaires lors de la réalisation du projet.

- **3 cas restent des problèmes mineurs** – ou évoqué comme tel par les bénéficiaires :
 - ✓ Les limites parcellaires, les coupes et/ou plantations prévues ne correspondaient pas entièrement à la réalité du terrain / aux attentes des propriétaires (des côtés français et allemand) ;
 - Principales actions concernées par cette problématique : C1-A Plantation de feuillus, C3-A Restauration de vergers, C3-B Plantation d'arbres fruitiers.
 - ✓ Le devenir des matériaux (bois) n'était pas clair : réutilisation, valorisation financière, propriétaire... (du côté allemand)
 - Action concernée par cette problématique : B1 – création d'îlot de sénescence

→ **Solutions évoquées :**

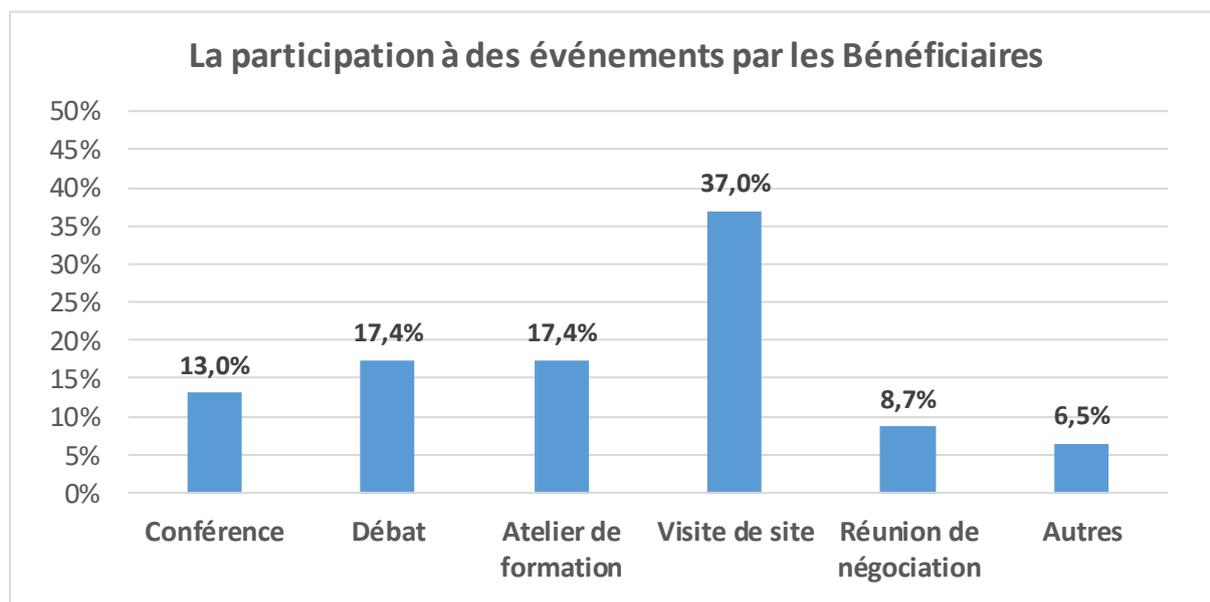
- ✓ Meilleure coordination / transparence et continuer la démarche participative entre le Maître d’Ouvrage, le maître d’œuvre, les partenaires, les bénéficiaires en tenant compte de la réalité du terrain ;
 - ✓ Continuer à organiser des événements conviviaux à la fin des opérations (tel que l’inauguration du chantier à Niedersteinbach en septembre 2019, événement qui a aidé les acteurs locaux à s’approprier les résultats de l’opération) ;
 - ✓ Clarifier dès le début, le devenir des matériaux et des produits de coupe.
- **1 cas relatif à une situation conflictuelle sur les actions de restauration de la continuité écologique en cours d’eau** (Action C4), qui a généré des tensions entre certains propriétaires et/ou élus (France).

2. Partenaires

Pas de conflit observé par les partenaires, ce qui peut illustrer une certaine méconnaissance de la réalité vécue par les bénéficiaires, des problématiques de terrain et des enjeux pour les personnes concernées par la réalisation du projet.

VII. Communication

VII.1 - Participation à des événements – Bénéficiaires

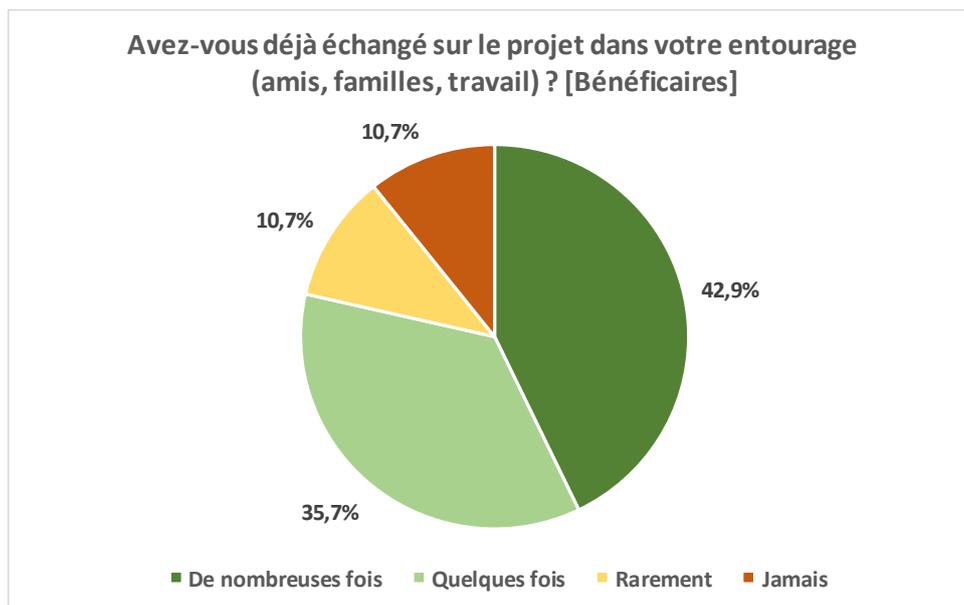


- **57,1 % des bénéficiaires interrogés** déclarent avoir participé à un événement organisé par le projet ;
- Les visites de sites, ateliers de formations et débats sont les plus utilisés ;
- **Autres** : réunions diverses, inaugurations, animations scolaires.

Dans l’ensemble, **les bénéficiaires sont impliqués, par conséquent intéressés et engagés dans la réalisation du projet.** S’ils participent de manière volontaire à la plupart des événements organisés, les visites de terrain - opérations concrètes – semblent naturellement être les plus appréciées.

VII.2 - Communication autour du projet

1. Bénéficiaires



78,6 % des bénéficiaires parlent du projet autour d'eux : amis, familles, travail

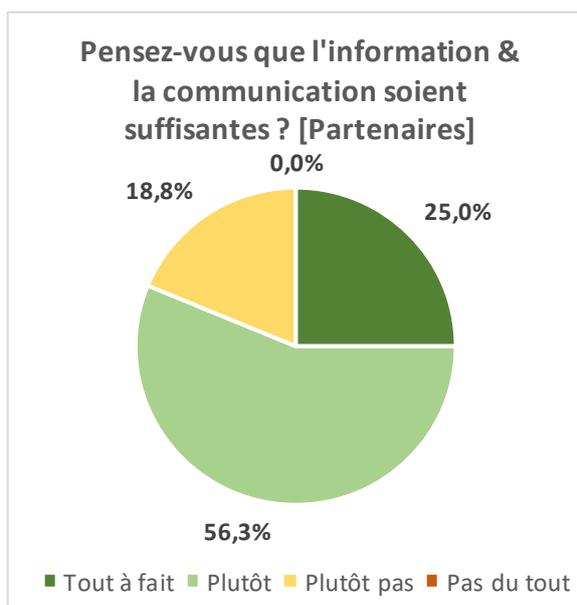
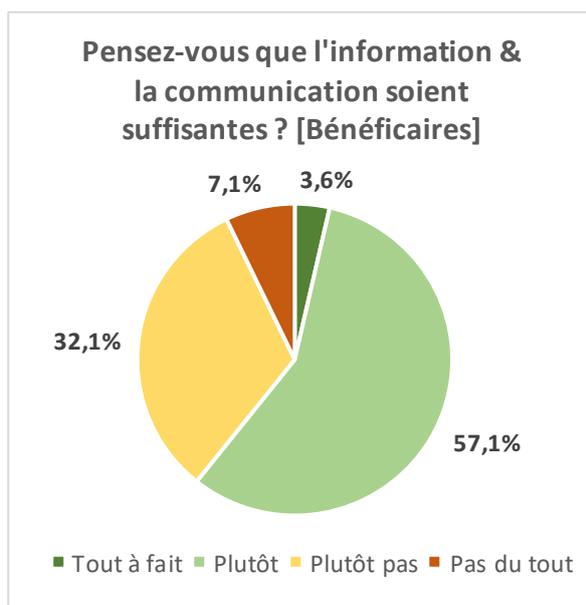
→ **Importance du bouche à oreille très utilisé par les bénéficiaires.**

2. Partenaires

« Seulement » **27,3 % des partenaires ont inclus** ce projet dans le cadre de leur plan de communication et **23,5 % ont reçu des séances de sensibilisation** avant ou pendant l'exécution des actions.

→ **Un projet finalement peu transmis et relayé par les partenaires**

VII.3 - Impacts de la communication



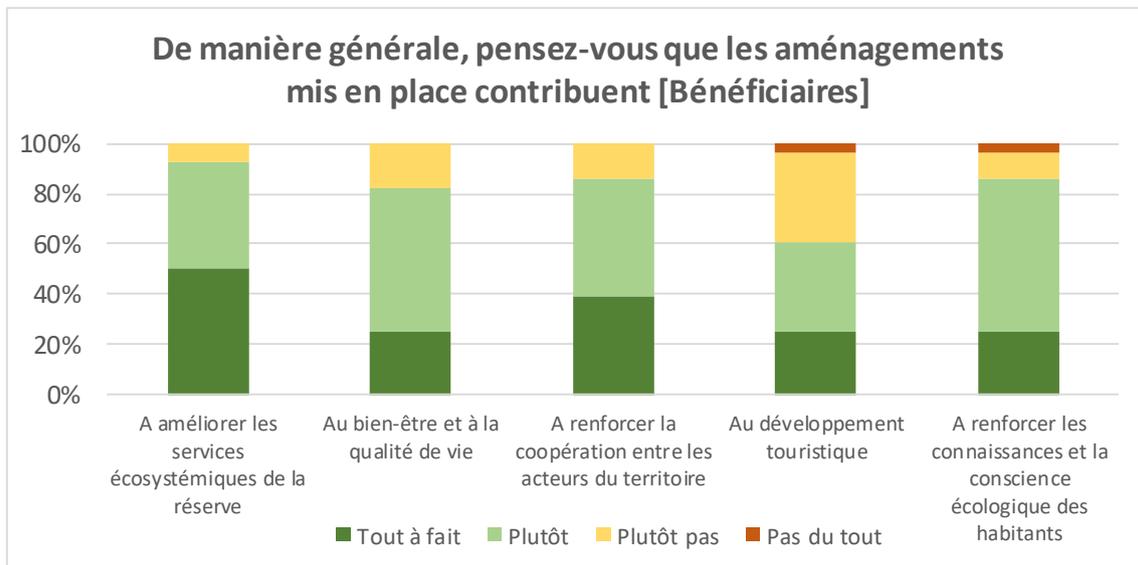
39,3 % des bénéficiaires et 18,8 % des partenaires considèrent que l'information et la communication sont insuffisantes (« plutôt pas » ou « pas du tout »).

- Un projet que les bénéficiaires & partenaires impliqués apprécient, mais qui doit être mieux connu !
 - Si les **Partenaires estiment que la communication soit suffisante, pour autant ils communiquent peu autour du projet**, alors qu'ils sont les plus à même de mieux faire connaître le projet : valorisation de compétences et de partenariats réciproques, diffusion de leurs actions autour de leurs autres contacts dans le cadre de leurs activités courantes, référencement...
 - Si les supports et le plan de communication existent, il serait important de recentrer la communication du projet, notamment auprès des bénéficiaires, et de manière générale à la population du territoire.
- ➔ **Définir un plan de communication plus orienté et adapté au public cible, à anticiper dans la poursuite du projet dans le cadre du plan après-LIFE**

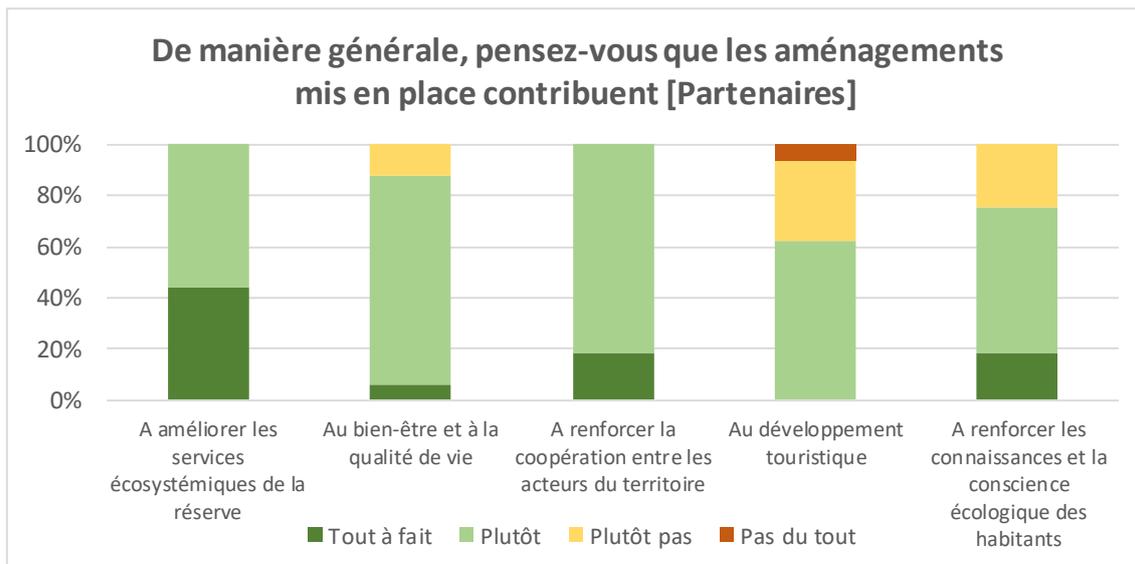
VIII. L'impact du projet LIFE Biocorridors

VIII.1 - La contribution du projet

1. Bénéficiaires



2. Partenaires



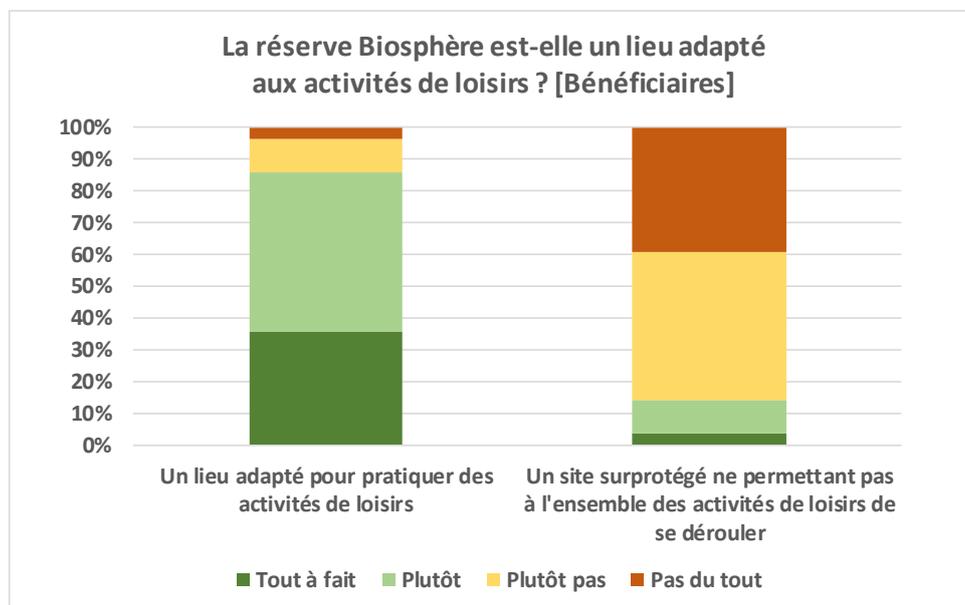
3. Commentaire

Les bénéficiaires ressentent davantage les objectifs intrinsèques du projet (amélioration des services écosystémiques et coopération) et, naturellement, les enjeux sur leur cadre de vie.

Les partenaires semblent plus sceptiques sur l'efficacité du projet en termes de renforcement de la conscience écologique des habitants, alors que les bénéficiaires expriment un regard plus positif.

Dans les deux cas, l'incidence sur le développement touristique est le plus faiblement senti.

VIII.2 - Réserve de Biosphère Transfrontalière et activités de loisirs – Bénéficiaires



La RBT est majoritairement perçue comme un lieu adapté aux activités de loisirs.

Toutefois, il faut rester vigilant sur ce point, puisqu'environ 15% des bénéficiaires (également répartis du côté allemand et français) semblent sceptiques sur la compatibilité entre le statut de réserve de biosphère & activités de loisirs.

VIII.3 - Impacts sur les communes – Bénéficiaires

Lorsqu'on interroge les bénéficiaires sur les impacts du projet sur les communes, depuis la réalisation du projet « **aucun** » **changement** n'est perçu sur les secteurs suivants :

- Augmentation des chiffres d'affaires des entreprises ;
- Demande de logements ;
- Développement de nouvelles activités liées au tourisme ;
- Développement de nouvelles activités liées à la recherche ;
- Diversification des activités agricoles ou forestières ;
- Augmentation de l'investissement foncier ;
- Amélioration des statistiques de santé de la population ;
- Diminution des affectations par catastrophes naturelles ;
- Demandes de changements juridiques liés aux activités et services du territoire.

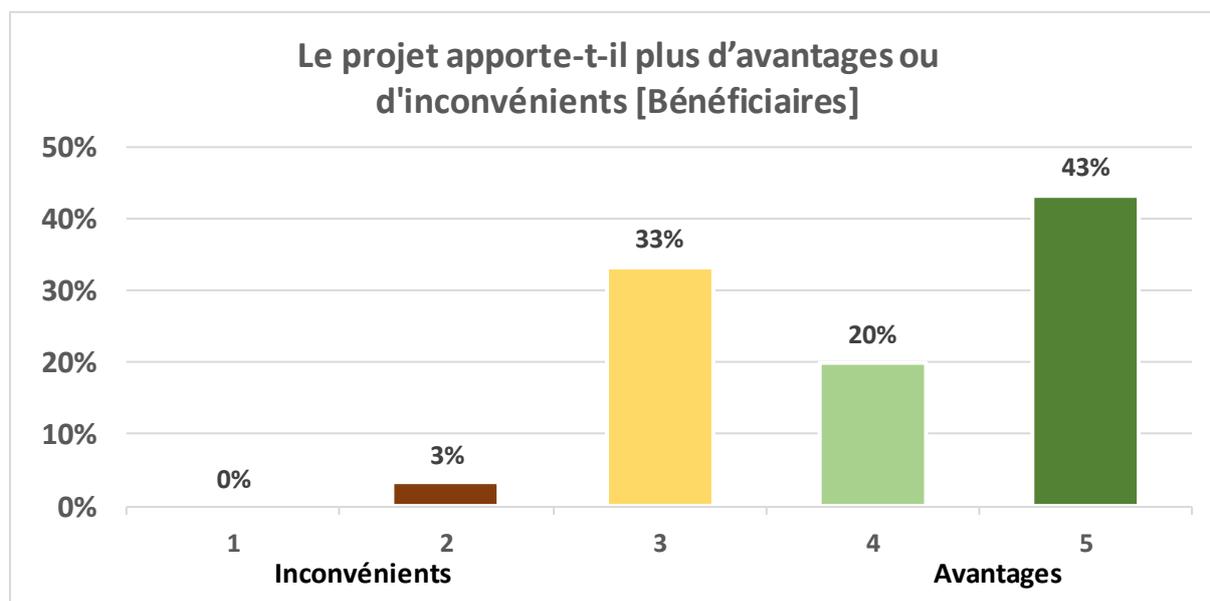
Analyse et commentaires

- **Les changements relevés sont d'ordres de la sensibilisation à la protection de l'environnement et au regain d'intérêt pour les arbres fruitiers ;**
- Les actions du projet sont trop récentes, par rapport aux temps nécessaires requis pour estimer l'incidence sur le territoire (développement végétal, reconquête de l'environnement, production fruitière...);
- **L'ampleur du projet reste modeste», du moins « marginaux » par rapport à la taille du territoire et les opérations menées restent « dispersées », sans permettre un impact socio-économique fort à l'échelle des communes où ils sont mis en place.**
- Il serait opportun de chercher des pistes pour renforcer les liens entre actions mises en œuvre par des trames sociales & économiques plus fortes : réseaux de professionnels, d'exploitants, modalités de valorisation locale...

Ces commentaires appellent des moyens à mettre en œuvre pour permettre de :

- Trouver un modèle économique afin de mobiliser les ressources humaines, techniques et financières disponibles
- Dupliquer les actions réalisées dans les communes et les interconnectés avec l'ensemble du territoire, en suivant une trame claire que les bénéficiaires peuvent se réapproprier

VIII.4 - Avantages & inconvénients du projet – Bénéficiaires

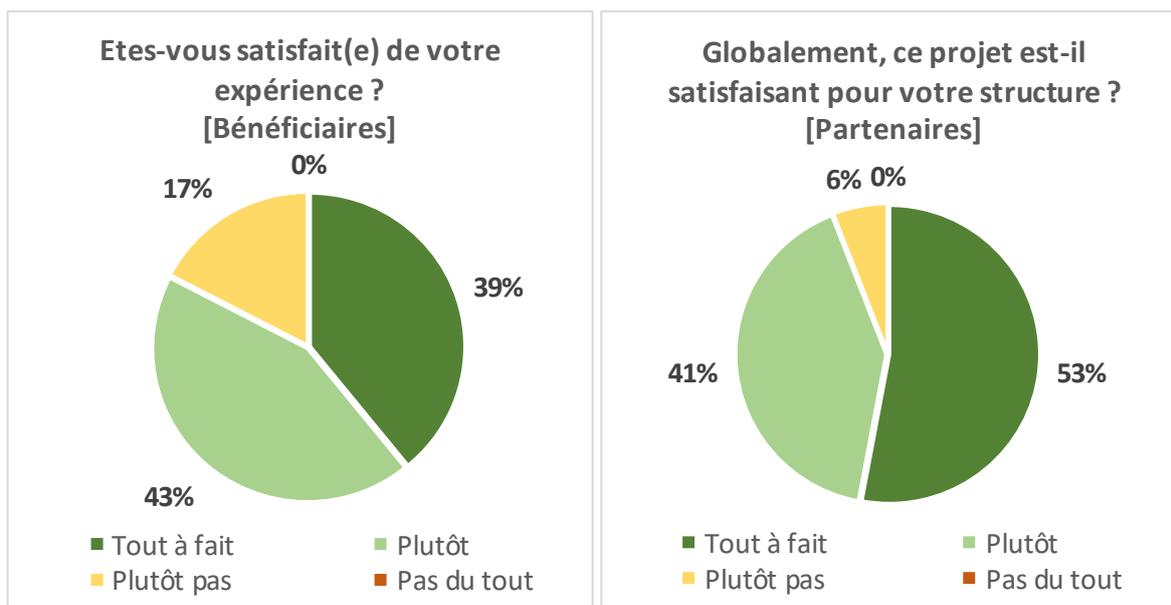


Malgré les bonnes appréciations du projet par les bénéficiaires, « **seulement** » **63 % des bénéficiaires trouvent que le projet apporte globalement des avantages** (notes 4 & 5).

→ **La réalisation du projet peut apporter des contraintes et peut susciter certaines réticences et interrogations sur le devenir dans le temps des actions et de ses effets.**

Il existe un besoin de **valoriser les résultats des actions mises en œuvre et permettre aux bénéficiaires des retours directement perceptibles.**

VIII.5 - Satisfaction du projet



→ **Les personnes interrogées sont plutôt satisfaites du projet** : 83% pour les bénéficiaires et 94% pour les partenaires (Tout à fait ou Plutôt satisfait).

→ **Pour les personnes ayant répondu « Plutôt pas » :**

- Pour les bénéficiaires (davantage du côté allemand, 3/4), sans raison particulière évoquée... (dont 1 bénéficiaire interrogé déçu de manière générale) ;
- Pour les partenaires, pas de raison particulière évoquée.

VIII.6 - Commentaires libres & appréciations globales

1. Du côté des bénéficiaires

- Le terme « Biocorridors » n'illustre pas suffisamment le contenu du projet / des actions mises en œuvre ;
- Des bénéficiaires satisfaits de la disponibilité, du professionnalisme et des connaissances des équipes d'accompagnants françaises et allemandes (PNRVN et BR-PW)
- Dans l'ensemble, un projet perçu comme « très utile » (pour l'environnement, l'implication sociale...) et très populaire par la population (du moins, pour les personnes impliquées) ;
- Mais un projet finalement « peu connu » ou « pas assez » par la population ;
- Ce projet a permis de fédérer et/ou permettre de créer des réseaux « de militants » pour la protection de l'environnement : implication et mobilisation des populations locales, participations à des événements, des réunions... ;
- Des bénéficiaires satisfaits et qui le font savoir (réalisation des actions, participation aux événements, réunions, coopération locale & transfrontalière);
- Les moyens financiers mis en place contribuent à renforcer l'engagement des acteurs sur leurs territoires, par la promotion de l'environnement (pour des territoires en situation de fragilité économique) ;
- Procédure et délais de réalisation du projet un peu longs ;
- La dimension des projets ne permet pas d'accroître significativement l'activité économique ou un retour indirect et concret, par rapport à la charge de travail engendrée et la taille du territoire à couvrir ;
- Des agriculteurs parfois en détresse qui souhaitent véritablement que leur travail soit mieux valorisé et mieux accepté par les populations ;
- Un véritable souhait de voir plus d'actions de ce type sur le territoire (pour les populations locales, l'environnement et l'avenir).

2. Du côté des partenaires

- Projet peu connu des habitants, en dehors des implications professionnelles ;
- Projet très satisfaisant, bien axé sur ses objectifs et sans surcharge administrative / bureaucratique ;
- Une bonne piste pour investir des fonds publics dans la préservation de l'environnement ;
- Ce qui manque, plus de programmes de puits de CO₂ pour lutter contre les changements climatiques.

Conclusion

L'ensemble des bénéficiaires et partenaires du projet LIFE Biocorridors sont largement impliqués et connaissent bien les enjeux du projet. Les actions de formation et la diffusion des résultats, contribuent à :

- faire connaître les actions menées dans le cadre du projet ;
- ouvrir et « attirer » de nouveaux bénéficiaires pour la réalisation du projet ;
- permettre aux partenaires de monter en compétence et aux bénéficiaires de s'approprier les enjeux du projet ;
- diffuser et transmettre les connaissances nécessaires à la pérennisation du programme et à la réplication du projet

Ce projet a permis aux citoyens de se réapproprier « leur » Environnement et de les sensibiliser aux enjeux de conservation de la biodiversité et à l'importance de corridors écologiques fonctionnels. Les bénéficiaires soulèvent qu'un projet devient « durable », « crédible » et « apprécié » lorsqu'il est porté et accepté par « tous ». Pour répondre à leurs attentes, il est important de mobiliser les associations locales, scolaires et collectivités, comme interlocuteurs privilégiés entre Citoyens et Institutions.

Ces résultats rappellent la nécessité et l'importance de :

- l'intégration citoyenne à la gestion des territoires ;
- l'intrication entre démocratie et développement durable.

De manière générale les actions du projet ont un **impact économique positif** ou perçu comme tel par et pour les bénéficiaires. En effet, les actions du projet permettent :

- de valoriser la valeur économique des parcelles concernées ;
- de réaliser des économies d'exploitation ;
- de favoriser et permettre un effet levier dans les investissements ruraux ;
- de renforcer les mesures de préservation des espaces naturels.

D'un point de vue socio-économique:

- les actions de plantation (arbres fruitiers, haies) sont des actions visibles, servent de base à la communication et permettent un regain d'activité économique (valorisation des productions, économies d'exploitation, reprise d'activités...);
- les actions de continuité écologique des cours d'eau peuvent être sources de tensions entre acteurs ;
- les autres actions sensibilisent à l'environnement et revalorisent les territoires.

Il faut rappeler que la réalisation du projet reste récente – par rapport au temps long des écosystèmes - et que les actions mises en œuvre sont marginales par rapport à la taille du territoire et « dispersées ». Ces actions ne permettent pas un impact socio-économique fort à l'échelle de la RBT.

Il serait opportun de renforcer les liens entre les actions mises en œuvre par des trames sociales & économiques plus fortes : réseaux de professionnels, d'exploitants, modalités de valorisation locale...

Si plusieurs des actions mises en œuvre entrent ou pourraient intégrer des programmes de R&D, de nouveaux programmes de R&D pourraient être mis en œuvre - afin notamment de mieux comprendre les enjeux et le fonctionnement du territoire - et il faudrait donner plus de visibilité - et d'implication – avec/entre les programmes déjà existants.

De manière générale, il est nécessaire de soulever la question des moyens et modalités – techniques, économiques et humains - pour pérenniser la réalisation, la duplication et le suivi des actions : un modèle économique durable est à définir (sur les valeurs directes et indirectes, et pas seulement financière) et le processus de conception – gestion - réalisation et de suivi reste à clarifier.

En effet la réalisation du projet a mis en place une véritable dynamique de territoire, largement acceptée et favorable aux populations, mais qui reste à consolider d'un point de vue socio-économique : sur les valeurs du projet, sur les interactions au sein de l'écosystème d'acteurs, sur le développement des compétences / connaissance et sur l'implication des populations.